

# BO | Bulletin officiel PE | de Pôle emploi

N°33 du 12 avril 2017

## Sommaire chronologique

### Instruction n° 2017-14 du 27 mars 2017

Les congés et les jours découlant de l'accord OATT ----- 2

### Décision BFC n° 2017-18 CPLU du 3 avril 2017

Désignation des membres représentant l'établissement à la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Bourgogne Franche-Comté ----- 9

### Décision BFC n° 2017-19 DS DR du 3 avril 2017

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein de la direction régionale ----- 10

### Décision BFC n° 2017-20 DS Agences du 3 avril 2017

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein des agences ----- 25

### Décision BFC n° 2017-21 DS IPR du 3 avril 2017

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ----- 51

### Décision NAq n° 2017-17 DS DR du 10 avril 2017

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein de la direction régionale ----- 66

### Décision NAq n° 2017-18 DS Agences du 10 avril 2017

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein des agences ----- 84

### Décision NAq n° 2017-19 DS IPR du 10 avril 2017

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ----- 131

## Instruction n° 2017-14 du 27 mars 2017

### Les congés et les jours découlant de l'accord OATT

Le planning des absences et congés de toute nature (congés payés, annuels, JRTT, jours mobiles...) des directions, services, agences doit garantir une continuité de service.

L'encadrement veille à répondre de manière équitable aux demandes de congés en tenant compte des nécessités de service, du roulement des années précédentes, des préférences personnelles, avec priorité en faveur des plus anciens agents et, à égalité d'ancienneté, en faveur des chargés de famille, conformément à l'article 27.1 § 5 de la CCN.

Conformément aux dispositions applicables aux agents contractuels de droit public à Pôle emploi, les agents de droit public, chargés de famille, bénéficient d'une priorité pour le choix des périodes de congés annuels.

Toutes les absences prévisibles pour congés quelle qu'en soit la nature doivent faire l'objet d'une validation préalable par leur encadrant.

### Agents de droit privé

#### I - Congés payés

##### 1 - Acquisition des congés payés

###### 1.1 Congé payés art. 27.1 CCN

Tout le personnel de droit privé acquiert des congés payés selon les modalités suivantes, à savoir :

- 2,08 jours ouvrés pour un mois de travail effectif (soit 2,5 jours ouvrables)
- 25 jours ouvrés pour une période d'acquisition complète du 1er juin N au 31 mai N+1.

###### 1.2 Congés de fractionnement art. 27.2 CCN

Des congés supplémentaires dits de fractionnement sont accordés si, après accord entre l'agent et l'encadrement, l'agent fractionne son congé principal et prend **au minimum 10 jours ouvrés de congés payés en continu** pendant la période normale de prise des congés (soit du 1er mai au 30 septembre de chaque année). Il bénéficie alors de :

- 1 jour ouvré si la période de congé prise en dehors de la période normale est de 2 à 4 jours ouvrés,
- 2 jours ouvrés si la période de congé prise en dehors de la période normale est au moins de 5 jours ouvrés.
- après accord de l'encadrement, un agent peut être autorisé à prendre l'intégralité de ses congés payés en dehors de la période normale (dont une fraction minimale de 10 jours continus). Dans ce cas, 3 jours ouvrés de congés supplémentaires lui sont accordés.

###### 1.3 Congés d'ancienneté art. 27.3 § 2 CCN

Conformément à la CCN, un congé supplémentaire à prendre en dehors de la période du congé principal, est accordé, à la date anniversaire, en fonction de l'ancienneté des agents de droit privé :

- 1 jour ouvré, après 15 années de service révolues,
- 2 jours ouvrés, après 20 années de service révolues,
- 3 jours ouvrés, après 25 années de service révolues,
- 4 jours ouvrés, après 30 années de service révolues.

###### 1.4 Congés supplémentaires « enfants à charge » art. L3141-8 du Code du travail

Les salariés âgés de moins de 21 ans au 30 avril de l'année précédente bénéficient de 2 jours ouvrables de congés supplémentaires par enfant à charge (1 jour si le congé légal n'excède pas 6 jours). Ceux-ci ne sont dus que si un droit à congé principal existe quelle que soit la durée.

Par ailleurs, les salariés de 21 ans et plus au 30 avril de l'année précédente, mais ne cumulant pas un droit à congés payés complet de 25 jours ouvrés, bénéficient de 2 jours ouvrables de congés supplémentaires par enfant à charge (vie au foyer et moins de 15 ans au 30 avril de l'année en cours), dans la limite du droit à congé conventionnel (25 jours ouvrés).

Est réputé enfant à charge l'enfant qui vit au foyer et est âgé de moins de quinze ans au 30 avril de l'année en cours et tout enfant sans condition d'âge dès lors qu'il vit au foyer et qu'il est en situation de handicap.

L'attribution de ce(s) congé(s) supplémentaire(s) s'apprécie en fin de période d'acquisition des congés, soit le 31 mai de chaque année.

## 2 - Prise des congés

### 2.1. Congé principal

La période normale de prise du congé principal s'étend du **1er mai au 30 septembre** de chaque année.

Le congé principal doit comporter au moins 2 semaines en continu, soit 10 jours ouvrés de congés payés (hors JRTT, JNTP et jours mobiles supplémentaires).

Le nombre de jours de congés payés pouvant être pris en une seule fois ne peut excéder 4 semaines, soit 20 jours ouvrés, sur la période principale, sauf accord de la direction d'établissement ou si l'agent s'occupe au sein de son foyer d'un enfant ou d'un adulte handicapé ou d'une personne âgée en perte d'autonomie.

Si l'agent souhaite prendre une demi-journée, il doit privilégier la prise de JRTT ou les récupérations.

Il appartiendra à l'encadrement de veiller à privilégier sur la période principale **les absences pour congés payés** quelle que soit la durée demandée.

Ce n'est qu'avec l'accord de l'encadrement qui examine si la demande est compatible avec les nécessités du service, qu'un agent peut prendre la totalité de ses congés en dehors de la période normale. Dans ce cas, l'agent devra tout de même prendre une fraction d'au moins deux semaines en continu.

Les congés payés peuvent être pris par anticipation (soit avant le 1er mai de chaque année) dans la limite des droits acquis.

### 2.2. Prise des congés d'ancienneté art. 27.3 CCN

Les congés d'ancienneté sont à prendre en dehors de la période normale des CP (du 1er mai au 30 septembre) et dans les 12 mois qui suivent leur acquisition.

### 2.3. Planification des congés art. 27.1 CCN

**L'encadrement établira au plus tard au 1er mars un calendrier prévisionnel des départs en congés**, calendrier qui sera adapté en fonction des nécessités de service, des roulements des années précédentes et des préférences personnelles, avec priorité en faveur des plus anciens agents et, à égalité d'ancienneté, en faveur des chargés de famille.

L'état prévisionnel des congés payés est transmis aux délégués du personnel.

La demande formelle de l'agent est réalisée au moyen d'une demande d'absence dans l'outil de gestion des temps ; l'encadrement communiquera sa réponse via l'outil.

En cas de refus, la réponse de l'employeur doit être écrite et motivée.

Les directions d'établissement favoriseront la prise de congés simultanés pour les agents et leur conjoint lorsque ce dernier est contraint par la fermeture annuelle de son entreprise et également pour les conjoints et pacsés travaillant tous deux à Pôle emploi.

L'ordre et les dates de départ acceptées par les directions locales ne peuvent être modifiés unilatéralement à moins d'un mois précédant la date de départ.

### 3 - Solde des congés payés

#### **Les congés acquis du 1er juin N au 31 mai N+1 peuvent être pris du 1er mai N+1 au 31 mai N+2.**

Tous les congés payés et de fractionnement doivent impérativement être soldés le 31 mai de chaque année (ou la 5ème semaine de CP et les congés de fractionnement capitalisés dans le CET) sauf pour les personnes absentes pour cause de maladie, d'accident de travail, de maladie professionnelle, de maternité ou de congé d'adoption et qui n'auraient pas soldé leur droit en cours.

Les congés d'ancienneté devront être soldés au plus tard la veille de la date anniversaire d'ancienneté ou capitalisés dans le CET. Aucun report ne sera possible sauf pour les personnes absentes pour cause de maladie, d'accident de travail, de maladie professionnelle, de maternité ou de congé d'adoption et qui n'auraient pas soldé leur droit en cours.

Les compteurs congés payés seront systématiquement remis à zéro au 1er juin de chaque année dans le système de paie et dans le système de gestion des temps sauf pour les personnes absentes pour cause de maladie, d'accident de travail, de maladie professionnelle, de maternité ou de congé d'adoption et qui n'auraient pas soldé de ce fait leurs droits en cours.

### 3 - Situation des temps partiels

Conformément à la CCN (art 27.1 § 1), tous les agents y compris les agents à temps partiel acquièrent des congés payés selon la règle suivante :

- 2,08 jours ouvrés pour un mois de travail effectif (ou 2,5 jours ouvrables)
- 25 jours ouvrés pour une période d'acquisition complète soit 5 semaines de congés payés.

Les agents à temps partiel acquièrent les mêmes droits à CP que les agents à temps plein, soit 5 semaines de congés payés pour une période d'acquisition complète.

Les agents à temps partiel, quelle que soit la répartition hebdomadaire de leur durée du travail, bénéficient des mêmes modalités de gestion des congés payés que les agents à temps plein, soit 25 jours ouvrés de congés à poser sur la période de référence.

Ainsi le point de départ des congés est le premier jour où l'agent aurait dû travailler et tous les jours ouvrés jusqu'à la reprise doivent être décomptés.

#### **Exemple 1 : temps partiel à 80 % - 4 jours par semaine**

L'agent travaille lundi, mardi, jeudi et vendredi, il prend une semaine de congés : décompte 5 jours

Il prend 2 semaines de congés : décompte 10 jours

Il prend son mardi : décompte 2 jours (mardi et mercredi)

Il prend du lundi au mardi soir inclus de la semaine suivante : décompte 8 jours (semaine + lundi/mardi/mercredi – reprise jeudi).

#### **Exemple 2 : temps partiel à 50 % - 2,5 jours par semaine**

L'agent travaille lundi, mardi, et mercredi matin, il prend une semaine de congés : décompte 5 jours

Il prend 2 semaines de congés : décompte 10 jours

Il prend son mardi : décompte 1 jour

Il prend son mercredi matin : décompte 3 jours (mercredi/jeudi/vendredi)

Il prend du lundi au mardi soir inclus de la semaine suivante : décompte 7 jours

Tableau d'exemples de prise de CP en temps partiel :

		Semaine 1					Semaine 2					Semaine 2					Décompte CP en jours ouverts
		L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	
<b>Calendrier de travail 1</b>		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
<b>4 jours 80%</b>	Hyp CP 1	X	X		X	X	X	X		X	X	X	X		X	X	15
	Hyp CP 2	X	X				X	X				X	X				3
	Hyp CP 3	X															1
	Hyp CP 4	X	X		X										X		4
	Hyp CP 5	X	X		X	X	X	X									8
	Hyp CP 6				X	X				X	X						2
	Hyp CP 7				X	X	X	X									5
<b>Calendrier de travail 2</b>		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
<b>3 jours 60%</b>	Hyp CP 1	X	X	X			X	X	X			X	X	X			15
	Hyp CP 2	X	X									X	X				2
	Hyp CP 3	X	X	X													5
	Hyp CP 4	X	X	X			X										6
	Hyp CP 5	X	X	X			X	X									7
	Hyp CP 6						X										1
	Hyp CP 7						X	X									4
<b>Calendrier de travail 3</b>		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
<b>2,5 jours 50% jeudi matin</b>	Hyp CP 1		X	X	X			X	X	X			X	X	X		15
	Hyp CP 2		X	X	X												5
	Hyp CP 3				X			X	X	X							8
	Hyp CP 4			X	X												4
	Hyp CP 5				X												3
	Hyp CP 6						X										1
	Hyp CP 7	X	X	X			X	X	X								10

lundi suivant  
non travaillé

○ jours travaillés prévus à l'avenant au contrat  
X jours de congés

N.B. :

- les modalités de décompte ne doivent pas conduire à créer des droits à congé supérieurs pour les agents à temps partiels à ceux des agents à temps plein.
- En cas de prise simultanée d'absences de nature différente, les différents motifs doivent être accolés successivement. (ex : 2 RTT + 2 Fractionnement + 2 CP et non 1RTT+1 CP+ 1 RTT + 1 Fractionnement + 1 CP+ 1 Fractionnement).
- ces règles de pose des congés payés ne sont pas applicables aux agents en temps partiel annualisé, les périodes étant planifiées d'une manière globale sur une année civile. Les congés sont à positionner sur les périodes laissées libres en dehors des périodes travaillées et des périodes de repos temps partiel.

## Agents de droit public

### I - Congés annuels

#### 1 - Acquisition des congés annuels

##### 1.1 Congés annuels

Les droits à congés annuels des agents de droit public de Pôle emploi sont déterminés dans le cadre de l'année civile. Les agents en fonction, entre le 1er janvier et le 31 décembre d'une année, ont droit à un congé égal à 5 fois leurs obligations hebdomadaires de service, soit à titre d'exemple :

- Agent à temps plein : 25 jours ouverts
- Agents à 80 % (4 jours) : 20 jours ouverts
- Agents à 60 % (3 jours) : 15 jours ouverts
- Agents à 50 % (2,5 jours) : 12,5 jours ouverts

soit 5 semaines pour tous.

**Exemple :**

*Un agent ayant été en congé sans traitement au cours d'une partie de l'année civile, bénéficie d'un congé annuel égal à 5 fois ses obligations hebdomadaires mais calculé au prorata de la durée des services accomplis sur l'année civile.*

*Par exemple, un agent en congé sans traitement pendant 6 mois et travaillant 5 jours par semaine bénéficie d'une durée de congé égale à :  $(5 \times 5) \times 6/12 = 12$  jours et demi.*

*Le même raisonnement s'applique aux agents dont la quotité de temps de travail varie au cours de l'année civile.*

1.2 Jours de fractionnement

Un jour de congé supplémentaire est attribué à l'agent dont le nombre de jours de congés annuels pris en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre est de 5, 6 ou 7 jours ; il est attribué un deuxième jour de congé supplémentaire lorsque ce nombre est au moins égal à 8 jours.

Ces jours sont attribués dès que le cumul des jours de congés annuels pris en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre atteint le nombre de jours requis.

2 - Prise des congés annuels

Les congés annuels doivent être pris au cours de l'année civile.

Un agent à plein temps dispose au 1er janvier de l'année civile, d'un compteur alimenté par 25 jours de congés attribués par anticipation. Dans l'hypothèse d'une fin de fonctions intervenant en cours d'année et si l'agent a pris la totalité de ses congés, une régularisation sur les rémunérations de fin d'année sera effectuée.

2.1 Durée des congés annuels

Pour mémoire, un agent ne peut pas prendre plus de **31 jours calendaires consécutifs**.

Cette durée peut être dépassée par les seuls agents autorisés à cumuler leurs congés pour se rendre dans les départements d'Outre-Mer ou dans leur pays d'origine, ou pour accompagner leur conjoint dans les DOM et leur pays d'origine (circulaire DAS n° 90 du 07/02/1989).

*Exemples : les congés sont pris du 1er au 31 août ou encore du 14 juillet au 15 août.*

2.3 Planification des congés

Bien que non prévue par le statut, afin de garantir une équité de traitement dans l'établissement entre agents de droit privé et de droit public, l'encadrement **établira au plus tard au 1er mars un calendrier prévisionnel de départs en congés**, calendrier qui sera adapté en fonction des nécessités de service, des roulements des années précédentes et des préférences personnelles, avec priorité en faveur des plus anciens agents et, à égalité d'ancienneté, en faveur des chargés de famille.

Les congés annuels sont pris après autorisation de l'encadrement. La demande formelle de l'agent est réalisée au moyen d'une demande d'absence dans l'outil de gestion des temps ; l'encadrement communiquera sa réponse via l'outil.

L'encadrement doit prendre toutes les mesures pour que, grâce à la planification et l'échelonnement nécessaire dans l'intérêt du service, le principe de continuité de service soit respecté.

Les agents chargés de famille bénéficient d'une priorité de choix.

Les directions d'établissement favoriseront la prise de congés simultanés pour les agents et leur conjoint lorsque ce dernier est contraint par la fermeture annuelle de son entreprise.

3 - Solde des congés annuels

Les congés annuels doivent être pris au cours de l'année civile.

Les compteurs « congés annuels » sont systématiquement remis à zéro au 1er janvier de chaque année dans le système de paie et dans le système de gestion des temps sauf pour les personnes

absentes pour cause de maladie, d'accident de travail, de maladie professionnelle, de maternité ou de congé d'adoption et qui n'auraient pas soldé de ce fait leurs congés annuels.

## Tous les agents privés et publics

Il est à noter que les règles exposées ci-dessous s'appliquent à l'ensemble des agents de Pôle emploi, sous réserve des aménagements spécifiques prévus dans les accords collectifs d'établissement sur l'organisation et l'aménagement du temps de travail.

L'encadrement veillera à la prise en priorité des récupérations pour temps de trajet au plus près de l'événement dès lors que le compteur spécifique est alimenté.

### I - RTT (Chapitre 1 - art 3 et 4 accord OATT)

#### 1 - Acquisition des RTT

Le nombre de jours RTT s'élève à 15 jours pour une année civile complète et pour un agent à temps plein. Les jours RTT peuvent être pris en journée ou ½ journée.

Pour les agents en CDI et à temps plein, les 15 jours de RTT sont acquis dès le début de l'année civile. En cas de départ en cours d'année, les jours éventuellement pris par anticipation sont décomptés dans le cadre du solde de tout compte.

Pour les agents à temps partiel, les RTT sont proratisés en fonction de leur quotité de travail.

Pour les agents en CDD, les jours RTT sont acquis à raison de 1,25 jour par mois effectif de travail. Ces jours sont à utiliser avant le terme de leur contrat, à défaut ils sont monétisés au moment du solde de tout compte.

**Les 15 jours de RTT sont proratisés en fonction des entrées/sorties en cours d'année.** Les périodes d'absence non rémunérées par l'employeur, prévues aux articles 28.1, 28.2, 28.3, 28.5 et 28.7 de la CCN de Pôle emploi, d'une durée supérieure à trente jours en continu ne génèrent pas de jours RTT. Les congés individuels de formation qui sont des congés indemnisés ne donnent pas lieu à acquisition de jours RTT, lorsqu'ils se traduisent par une suspension du contrat de travail et ce, quelle que soit leur durée.

#### 2 - Prise des JRTT

Les jours RTT sont pris par journée ou ½ journée entre le 1er janvier et le 31 décembre.

La prise de RTT fait l'objet d'une demande via l'outil gestion des temps dans le respect des délais prévus à l'article 4 de l'accord OATT :

- 5 jours et plus : demande réalisée au moins un mois avant la période souhaitée,
- < 5 jours : demande réalisée 8 jours calendaires avant la période souhaitée.

L'encadrement répond aux demandes dans les 3 jours ouvrés qui suivent la demande. A défaut, la demande est réputée acceptée. En cas de refus, il devra motiver sa décision.

L'agent qui ne prend pas la totalité de ses JRTT sur l'année civile (aucun report sur l'année suivante n'étant admis) peut placer tout ou partie des JRTT non pris sur un compte épargne temps dans les conditions et limites posées par l'instruction PE RH 2011/178.

Les jours RTT (unité non sécable de 7 h 30) peuvent être intégrés partiellement ou totalement dans le CET.

### II - JNTP

Les cadres au forfait jours annuel à temps plein bénéficient de **15 jours non travaillés payés** desquels il faut déduire la journée de solidarité soit **14 JNTP**.

Ces jours sont pris par journée entière à la convenance de l'agent après accord de l'encadrement.

Les JNTP sont proratisés en fonction de la date d'entrée ou de sortie en cours d'année. Ils sont également proratisés en fonction de la quotité de travail en cas de « forfait annuel à temps partiel décompté en jours ».

### III - CET

#### 1 - CET agents de droit privé (cf. note PE RH 2011-178)

##### 1.1 Alimentation du CET non monétisable

Pour **la 5eme semaine de congés payés**, l'alimentation se fait entre 1er avril et le 31 mai.

##### 1.2 Alimentation du CET monétisable

Pour **les RTT/JNTP**, l'alimentation se fait entre le 1er novembre et le 31 décembre de chaque année.

Pour **les congés d'ancienneté**, l'alimentation se fait au plus tard le dernier jour ouvré du mois précédant la date anniversaire d'entrée dans l'établissement avant l'acquisition des nouveaux congés.

Pour les congés de fractionnement, l'alimentation se fait entre le 1er avril et le 31 mai de chaque année.

#### 2 - CET agents de droit public (cf. note PE RH 2011-45)

L'alimentation du CET est à réaliser entre le 1er novembre et le 31 décembre.

### IV - Jours supplémentaires

L'accord OATT, art. 3 § 5, prévoit l'attribution de 5 jours de repos supplémentaires.

Ces jours peuvent être pris par journée ou demi-journée dans les conditions suivantes :

- à l'occasion des ponts lorsque le jour férié est un mardi ou un jeudi ; la programmation de ces jours fait l'objet d'une information/consultation des comités d'établissement avant le début de l'année civile ;
- les jours restants, s'il y en a, sont à l'initiative de l'agent tout en veillant à ce que ces absences ne pénalisent pas la délivrance des services.

Les 5 jours de repos supplémentaires sont proratisés en cas d'entrée ou de sortie en cours d'année civile. Ainsi, un agent entré ou sorti en cours d'année civile bénéficie de l'ensemble des ponts qui tombent sur sa période de contrat en cours et les jours mobiles sont attribués au prorata de la date d'entrée ou de sortie de l'agent dans la limite du droit acquis.

Lorsque le jour de pont décidé par la direction tombe un jour habituellement non travaillé par un agent à temps partiel, celui-ci est récupéré.

Le directeur général adjoint,  
ressources humaines et relations sociales  
Jean-Yves Cribier

### Information complémentaire

Cette instruction remplace l'instruction n°2013-20 du 25 avril 2013 portant sur les congés et les jours découlant de l'accord OATT publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi n° 2013-75 du 25 juillet 2013.



Décision BFC n° 2017-18 CPLU du 3 avril 2017

## Désignation des membres représentant l'établissement à la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Bourgogne Franche-Comté

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu les articles L.5312-1 et R.5312-4 et suivants du code du travail,

Vu le décret n° 2012-888 du 17 juillet 2012 modifiant les dispositions relatives aux commissions paritaires compétentes pour les agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la décision DG n° 2012-687 du 13 novembre 2012 fixant le règlement intérieur des commissions paritaires nationales et locales,

Vu la décision DG n° 2016-64 du 14 juin 2016 relative à la composition et aux attributions des commissions paritaires nationales et locales,

Décide :

### Article 1

Sont désignés en qualité de membres représentant l'établissement à la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- madame Zohra Karamalengos, élue titulaire
- monsieur Choukri Amdouni, élu titulaire
- madame Catherine Gruot, élue suppléante
- monsieur Vincent Kerlouegan, élu suppléant

### Article 2

En cas d'absence du directeur régional, président de droit de la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, sont désignés présidents suppléants de la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- madame Jacqueline Icard-Michel, DRH par intérim, responsable qualité de vie au travail,
- madame Claudia Horta, responsable gestion des ressources humaines,
- madame Alina Champion, responsable de l'accompagnement managérial,
- madame Sabrina Cossalter, chargée de la gestion des carrières et des mobilités.

### Article 3

Cette décision, qui abroge la décision BFC n° 2017-04 CPLU du 6 janvier 2017, prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 3 avril 2017.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

Décision BFC n° 2017-19 DS DR du 3 avril 2017

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein de la direction régionale**

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu, ensemble, l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2016-19 du 15 juin 2016 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2016-13 du 2 février 2016 portant délégation de pouvoir du directeur général aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2015-161 du 4 décembre 2015 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

### **Section 1 – Fonctionnement général**

#### **Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions :

- 1°) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2°) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités,
- 3°) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- madame Marie Denombret, médiatrice
- madame Jacqueline Icard-Michel, directrice des ressources humaines ad interim, responsable du service qualité de vie au travail
- madame Marion Grillères, responsable du service relations sociales
- monsieur Sébastien Mauffré, responsable du service gestion administrative du personnel et paie
- monsieur Cyril George, responsable du service développement des compétences
- madame Claudia Horta, responsable du service gestion des ressources humaines
- madame Cindy Rémy, responsable du service pilotage des données sociales
- madame Alina Champion, responsable de service accompagnement managérial
- monsieur Farid Lakli, responsable du service statistiques, études et évaluations
- madame Violaine Thériot-Gillet, responsable du service Innovation et RSE
- madame Sarah Jeantet, responsable du service communication
- madame Corinne Lecot, responsable du service partenariat
- monsieur Jérôme Besançon, adjoint au responsable du service partenariat
- monsieur Luc-Michel Horak, responsable du service gouvernance et relations extérieures
- monsieur Joël Le Ray, responsable du service stratégie et coordination programmes projets
- madame Bénédicte Chatelain, responsable du service comptabilité finances
- monsieur Marc Lefebvre, adjoint au responsable du service comptabilité finances
- monsieur Christian Richard, responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- monsieur Frédéric Kirsas, adjoint au responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Estelle Dousset, responsable du service achats approvisionnements
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- madame Anne Labrune, responsable du service contrôle de gestion
- madame Valérie Firobind-Marchal, responsable du service sécurité,
- monsieur Philippe Dechaume, responsable service investigations
- monsieur Mickaël Cholley, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et CRSI
- monsieur Michel Pouget, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Magali Amiel, responsable du service règlementaire et applicatifs et déploiement
- monsieur Jérôme Morin, adjoint au directeur du pilotage et analyse de la performance, responsable du service pilotage et analyse de la performance
- madame Sylvie Debreuve, responsable du service ingénierie, formations prestations
- monsieur Michel Ramillon, responsable du service offre de service
- monsieur Stéphane Dahlen, responsable du service qualité et engagement de service
- madame Michèle Tiboul, responsable du service appui aux organisations

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au § 3 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans la limite de ses attributions, les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et des correspondances avec ses partenaires institutionnels :

- madame Sylvie Demougeot, service qualité de vie au travail

## Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

### Article 2 – Achat de fournitures et de services

#### § 1 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion,
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

#### § 2 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Estelle Dousset, responsable du service achats approvisionnements
- monsieur Christian Richard, responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Valérie Firobind-Marchal, responsable du service sécurité
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Mathias Mouton, chargé de mission auprès du directeur administratif finances et gestion

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT :

- monsieur Frédéric Kirsas, adjoint au responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Anne Labrune, responsable du service contrôle de gestion
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande, relatifs aux frais de restauration et de réception, d'un montant inférieur à 10 000 euros HT :

- madame Gisèle Grenette, directrice de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Christophe Gay, directeur de pôle emploi Mâcon,
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau,
- madame Patricia Cordier, directrice de pôle emploi Digoïn,
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Yann Marchandiaux, directeur de pôle emploi Sens,
- madame Séverine Coffre, directrice de pôle emploi Joigny
- madame Isabelle Charrel, directrice de l'agence de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Martine Morin, directrice ad intérim de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon,
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Christine Clémencier, directrice de pôle emploi Belfort Europe -Delle
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Grégory Dubois, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier –Champagnole
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Maryline Mille, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Corinne Charbonnel, directrice de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Lure-Héricourt
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre,
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie Denombret, médiatrice
- madame Jacqueline Icard-Michel, directrice des ressources humaines ad interim, responsable du service qualité de vie au travail
- madame Marion Grillères, responsable du service relations sociales
- monsieur Sébastien Mauffré, responsable du service gestion administrative du personnel et paie
- monsieur Cyril George, responsable du service développement des compétences
- madame Claudia Horta, responsable du service gestion des ressources humaines
- madame Cindy Rémy, responsable du service pilotage des données sociales
- madame Alina Champion, responsable de service accompagnement managérial

- monsieur Farid Lakli, responsable du service statistiques, études et évaluations
- madame Violaine Thériot-Gillet, responsable du service Innovation et RSE
- madame Sarah Jeantet, responsable du service communication
- madame Corinne Lecot, responsable du service partenariat
- monsieur Jérôme Besançon, adjoint au responsable du service partenariat
- monsieur Luc-Michel Horak, responsable du service gouvernance et relations extérieures
- monsieur Joël Le Ray, responsable du service stratégie et coordination programmes projets
- madame Bénédicte Chatelain, responsable du service comptabilité finances
- monsieur Marc Lefebvre, adjoint au responsable du service comptabilité finances
- monsieur Philippe Dechaume, responsable service investigations
- monsieur Mickaël Cholley, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et CRSI
- monsieur Michel Pouget, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Magali Amiel, responsable du service règlementaire et applicatifs et déploiement
- monsieur Jérôme Morin, adjoint au directeur du pilotage et analyse de la performance, responsable du service pilotage et analyse de la performance
- madame Sylvie Debreuve, responsable du service ingénierie, formations prestations
- monsieur Michel Ramillon, responsable du service offre de service
- monsieur Stéphane Dahlen, responsable du service qualité et engagement de service
- madame Michèle Tiboul, responsable du service appui aux organisations
- madame Odile Ferru, directrice territoriale Côte d'Or
- madame Linda Khenniche, directrice territoriale de Saône et Loire,
- monsieur Yves Hutin, directeur territorial Nièvre et directeur territorial ad interim Yonne
- monsieur Claude Guyot, directeur territorial du Doubs et du Territoire de Belfort
- monsieur Jean-François Locatelli, directeur territorial du Jura et de la Haute-Saône,
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué Besançon / Haut-Doubs,

### Article 3 – Marchés de travaux

#### § 1 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion,
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

#### § 2 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Estelle Dousset, responsable du service achats approvisionnements
- monsieur Christian Richard, responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Valérie Firobind-Marchal, responsable du service sécurité
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique

- monsieur Mathias Mouton, chargé de mission auprès du directeur administratif finances et gestion

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT :

- monsieur Frédéric Kirsa, adjoint au responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Anne Labrune, responsable du service contrôle de gestion

#### **Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion,

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

#### **Article 5 – Autres contrats**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

### **Section 3 – Ressources humaines**

#### **Article 6 – Gestion des ressources humaines**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques

- madame Jacqueline Icard-Michel, directrice des ressources humaines ad interim, responsable du service qualité de vie au travail

à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public (sauf les ruptures conventionnelles du contrat de travail), à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
  - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
  - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n°2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- madame Jacqueline Icard-Michel, directrice des ressources humaines ad interim, responsable du service qualité de vie au travail
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques

à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions, les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi.

**§ 3** Délégation permanente est donnée à monsieur Sébastien Mauffré, responsable gestion administrative du personnel, à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, les actes de gestion en ligne relatives aux contrats aidés ou emplois d'avenir via SYLAé.

## Section 4 – Recouvrement

### Article 7 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général ;
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,
- les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés.



**§ 2** Bénéficiaire de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 2 du présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

**Article 8 – Contraintes**

**§ 1** - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à son exécution :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

**§ 2** - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plateforme de production Dijon Chalon

## **Article 9 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

### **§ 1 – Délais de remboursement**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- 1°) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées sans limite de durée,
- 2°) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, sans limite de durée.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion.

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- 1°) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 48 mois,
- 2°) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 48 mois.

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plateforme de production Dijon Chalon

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- 1°) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 36 mois,
- 2°) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion dans la limite de 36 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficiant respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Irwin Martelli, référent réglementaire et applicatif de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Florence Herrmann, service contentieux allocataires de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Annie Quinsard, service contentieux allocataires de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Gaëlle Grenier-Soliget, service contentieux allocataires de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Elisabeth Baliset, service contentieux allocataires de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Marie-Christine Colleuil, service contentieux allocataires de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Anne Perreaut, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Adelina Lozano-Fidalgo, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Martine Gorret, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Sandra Jallet, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Colette Dechaume, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Véronique Bourson, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Annick David, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Florence Millet, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Fabienne Boivin, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon

## § 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plateforme de production Dijon Chalon

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon

### § 3 – Admission en non-valeur

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

En cas d'absence de ces personnes, bénéficient de la même délégation à titre temporaire :

- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plateforme de production Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

## Section 5 – Décisions sur recours

### Article 10 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- madame Jacqueline Icard-Michel, directrice des ressources humaines ad interim, responsable du service qualité de vie au travail
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plateforme de production Dijon Chalon

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les domaines pour lesquels ils ont délégation de signature, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9 de la présente décision.

### Article 11 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail et les décisions prises pour le compte du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations

## Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions

### Article 12 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Tristan Makki, juriste
- madame Angélique Crovella, juriste

### Article 13 – Contentieux « réglementation »

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article I de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plateforme de production Dijon Chalon
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Tristan Makki, juriste
- madame Angélique Crovella, juriste

### Article 14 – Contentieux « fraudes »

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article I de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Tristan Makki, juriste
- madame Angélique Crovella, juriste
- monsieur Michel Pouget, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plateforme de production Dijon Chalon

### Article 15 – Contentieux « ressources humaines »

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- madame Jacqueline Icard-Michel, directrice des ressources humaines ad interim, responsable du service qualité de vie au travail

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

### Article 16 – Autres contentieux

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article I de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Tristan Makki, juriste
- madame Angélique Crovella, juriste

### Article 17 – Transactions

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions respectives, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à ses décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 5000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article III de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations

- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques

## **Section 7 – Divers**

### **Article 18 – Production au passif des entreprises en procédure collective**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon

### **Article 19 – Abrogation**

La décision BFC n° 2017-17 DS DR du 21 février 2017 est abrogée.

### **Article 20 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 3 avril 2017.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté



Décision BFC n° 2017-20 DS Agences du 3 avril 2017

## Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2015-161 du 4 décembre 2015 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2013-47 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

### Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1°) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
  - 2°) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre 1er du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code :
- madame Gisèle Grenette, directrice de pôle emploi Dijon Nord,
  - madame Catherine Bompy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
  - madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
  - madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
  - madame Gwenaëlle Galerland, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Nord,

- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- madame Isabelle Jechoux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Patrice Mayonobe, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christel Moyse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe MRS/CSP de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sophie Boutin, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Jean-François Deliot, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Stéphanie Putigny, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Aurélia Gandre, référent réglementaire et applicatif pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Carine Sannier, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Montbard/Chatillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Sandrine Benaïoun, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Mireille Grandvaux, Chargée de projet, en appui ELD de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Corinne Parize, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Christophe Gay, directeur de pôle emploi Mâcon
- madame Catherine Perrin, directrice adjointe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Thierry Lachaux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Hervé Marmet, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe ad interim de pôle emploi Mâcon,
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau,
- monsieur Patrice Bonnetain, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Montceau,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Patricia Cordier, directrice de pôle emploi Digoin,
- madame Christel Bailly, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Digoin,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot

- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Cécile Leroux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Le Creusot,
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- madame Isabelle Philippe, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Stéphanie Chatendeau référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus,
- madame Françoise Jaillet, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- monsieur Eric Sarrazin, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Yann Marchandiaux, directeur de pôle emploi Sens,
- monsieur David Laboureux directeur adjoint de pôle emploi Sens,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Eric Canivet, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Nathalie Decoux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Sens,
- monsieur Luc Pavet, référent réglementaire et applicatif, en mission, de pôle emploi Joigny,
- madame Séverine Coffre directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- madame Isabelle Charrel, directrice de l'agence de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Annie Petiot, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Farah Dupas Zeffane, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Sophie Echantillon, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Martine Morin, directrice ad intérim de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Corinne Lucon, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon,
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis

- monsieur Johan Brun, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- madame Maryline Mille, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Alexandra Badina, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Gaëlle Bonnot, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Palente
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Rémy Vachot, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Rony Forstin, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Duguet, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Laurence Louis, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Claire Perronet, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Gérard Devillers, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Mheidi Bensedira, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Mickaël Segura, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Audincourt
- madame Aurélie Souchaud, manager accueil de pôle emploi Audincourt
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Christelle Clément, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Morteau
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Pontarlier
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Anaïs Jouniaux, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Pontarlier
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Raphaëlle Lugand, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Grégory Dubois, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier –Champagnole
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Marie-Laure Danon Mounie, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Lons le Saunier-Champagnole
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole

- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- monsieur Jean-Marc Curie, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Dole
- madame Christine Clémencier, directrice de pôle emploi Belfort Europe -Delle
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Nathalie Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle
- madame Valérie Jacquot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle,
- madame Sonia Hinsinger, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- monsieur Paul-Emmanuel Le Cam, directeur adjoint de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Corinne Charbonnel, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Barillot, directrice adjointe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Cyril Jourdet, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Vesoul
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Lure-Héricourt
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Gérald Vieillard, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Christian Lochard, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Bassin de Gray,
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Nathalie Guillot, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Gray
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Sandra Petitjean, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe plate-forme prestations formation Dijon Chalon,
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Pascaline Julien, référent réglementaire et applicatif contrôle de la recherche d'emploi de la plate-forme de production Dijon Chalon
- monsieur Thierry Chabanis, référent réglementaire et applicatif plate-forme de production Dijon Chalon
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort,
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort

- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent réglementaire et applicatif de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1°) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2°) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3°) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4°) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5°) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6°) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

**§ 3** Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogatoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

## **Article 3 – Conventions locales de partenariat**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins

d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1°) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2°) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

#### **Article 4 – Délégués permanents**

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2 et 3 à titre permanent :

- madame Gisèle Grenette, directrice de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Christophe Gay, directeur de pôle emploi Mâcon,
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau,
- madame Patricia Cordier, directrice de pôle emploi Digoin,
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Yann Marchandiaux, directeur de pôle emploi Sens,
- madame Séverine Coffre directrice de pôle emploi Joigny
- madame Isabelle Charrel, directrice de l'agence de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Martine Morin, directrice ad intérim de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon,
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Catherine Doman, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Christine Clémencier, directrice de pôle emploi Belfort Europe -Delle
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Grégory Dubois, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier –Champagnole
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Maryline Mille, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Corinne Charbonnel, directrice de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Lure-Héricourt
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre,
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,

## Article 5 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficiant, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 et à l'article 2 :

- madame Catherine Bompy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Gwenaëlle Galerand, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- madame Isabelle Jechoux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Patrice Mayonobe, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christel Moysse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Madas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe MRS/CSP de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sophie Boutin, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Jean-François Deliot, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Stéphanie Putigny, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Aurélie Gandre, référent réglementaire et applicatif pôle emploi Beaune,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Carine Sannier, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Montbard/Chatillon,
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Sandrine Benaïoun, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Mireille Grandvaux, Chargée de projet, en appui ELD de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Corinne Parize, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Catherine Perrin, directrice adjointe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Thierry Lachaux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Hervé Marmet, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe ad interim de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Patrice Bonnetain, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Montceau,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Christel Bailly, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Digoin,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,



- madame Cécile Leroux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Le Creusot,
- madame Isabelle Philippe, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Stéphanie Chatendeau référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Autun,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus,
- madame Françoise Jaillet, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- monsieur Eric Sarrazin, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Auxerre,
- monsieur David Laboureux directeur adjoint de pôle emploi Sens,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Eric Canivet, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Nathalie Decoux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Sens,
- monsieur Luc Pavet, référent réglementaire et applicatif, en mission, de pôle emploi Joigny,
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Annie Petiot, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Farah Dupas Zeffane, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Sophie Echantillon, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Corinne Lucon, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temismonsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Johan Brun, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- madame Alexandra Badina, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Gaëlle Bonnot, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Rémy Vachot, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Rony Forstin, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Planoise

- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Duguet, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Laurence Louis, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Claire Perronet, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Gérard Devillers, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Mheidi Bensedira, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Christelle Clément, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Anaïs Jouniaux, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Pontarlier
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Raphaëlle Lugand, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Saint-Claude
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Marie-Laure Danon Mounie, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- monsieur Jean-Marc Curie, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Dole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Nathalie Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Valérie Jacquot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Paul-Emmanuel Le Cam, directeur adjoint de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Barillot, directrice adjointe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Cyril Jourdet, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Vesoul
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Gérald Vieillard, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Christian Lochard, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Bassin de Gray,
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Nathalie Guillot, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Gray

- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Sandra Petitjean, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Mickaël Segura, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Audincourt
- madame Aurélie Souchaud, manager accueil de pôle emploi Audincourt

A l'article 3 :

- madame Catherine Bompoy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- monsieur Patrice Mayonobe, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christel Moyse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe MRS/CSP de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Jean-François Deliot, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Mireille Grandvaux, Chargée de projet, en appui ELD de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Paradis,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Catherine Perrin, directrice adjointe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Hervé Marmet, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe ad interim de pôle emploi Mâcon,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn,
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Isabelle Philippe, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- monsieur David Laboureux directeur adjoint de pôle emploi Sens,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,

- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Eric Canivet, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Témis
- madame Alexandra Badina, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- monsieur Rémy Vachot, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Laurence Louis, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Claire Perronet, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Gérard Devillers, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Aurélie Souchaud, manager accueil de pôle emploi Audincourt
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle
- madame Nathalie Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle
- madame Valérie Jacquot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle
- monsieur Paul-Emmanuel Le Cam, directeur adjoint de pôle emploi Belfort Thiers

- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- madame Corinne Barillot, directrice adjointe de pôle emploi Vesoul
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Gérald Vieillard, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Bassin de Gray,
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains

## **Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

### **§ 1 Délais de remboursement**

1°) Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent alinéa , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 18 mois.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Bénéficiaire de la délégation visée au 1°) :

- madame Catherine Bompy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Gwenaëlle Galerand, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- madame Isabelle Jechoux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Patrice Mayonobe, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christel Moyses-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe MRS/CSP de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sophie Boutin, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Jean-François Deliot, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Stéphanie Putigny, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,

- madame Aurélia Gandre, référent réglementaire et applicatif pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Carine Sannier, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Sandrine Benaïoun, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Mireille Grandvaux, Chargée de projet, en appui ELD de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Corinne Parize, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Christophe Gay, directeur de pôle emploi Mâcon
- madame Catherine Perrin, directrice adjointe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Thierry Lachaux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Hervé Marmet, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe ad interim de pôle emploi Mâcon,
- madame Nathalie Wardowski, directrice de pôle emploi Montceau,
- monsieur Patrice Bonnetain, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Montceau,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Patricia Cordier, directrice de pôle emploi Digoïn,
- madame Christel Bailly, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Digoïn,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn,
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Héléne Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Cécile Leroux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Le Creusot,
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- madame Isabelle Philippe, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Stéphanie Chatendeau référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus,
- madame Françoise Jaillot, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- monsieur Eric Sarrazin, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Yann Marchandiaux, directeur de pôle emploi Sens,
- monsieur David Laboureux directeur adjoint de pôle emploi Sens,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,

- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Eric Canivet, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Nathalie Decoux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Sens,
- monsieur Luc Pavet, référent réglementaire et applicatif, en mission, de pôle emploi Joigny,
- madame Séverine Coffre directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- madame Isabelle Charrel, directrice de l'agence de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Annie Petiot, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Farah Dupas Zeffane, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Sophie Echantillon, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Martine Morin, directrice ad intérim de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Corinne Lucon, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon,
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Johan Brun, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Témis
- madame Maryline Mille, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Alexandra Badina, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Gaëlle Bonnot, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Palente
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Rémy Vachot, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Rony Forstin, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone

- monsieur Christophe Duguet, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre,
- madame Laurence Louis, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Claire Perronet, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Gérard Devillers, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Mheidi Bensedira, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Mickaël Segura, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Audincourt
- madame Aurélie Souchaud, manager accueil de pôle emploi Audincourt
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Christelle Clément, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Morteau
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Pontarlier
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Anaïs Jouniaux, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Pontarlier
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Raphaëlle Lugand, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Grégory Dubois, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier –Champagnole
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-  
Champagnole
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier –  
Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier –  
Champagnole
- madame Marie-Laure Danon Mounie, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi  
Lons-le-Saunier-Champagnole
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- monsieur Jean-Marc Curie, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Dole
- madame Christine Clémencier, directrice de pôle emploi Belfort Europe -Delle
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- madame Nathalie Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- madame Valérie Jacquot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- madame Sonia Hinsinger, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Belfort Europe-  
Delle
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- monsieur Paul-Emmanuel Le Cam, directeur adjoint de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi  
Belfort Thiers
- madame Corinne Charbonnel, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Barillot, directrice adjointe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul



- monsieur Cyril Jourdet, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Vesoul
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Lure-Héricourt
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Gérald Vieillard, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Christian Lochard, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Bassin de Gray,
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Nathalie Guillot, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Gray
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Sandra Petitjean, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains

2°) Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les textes réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 6 mois.

## § 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à aux personnes désignées ci-après, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

- madame Gisèle Grenette, directrice de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Christophe Gay, directeur de pôle emploi Mâcon
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau,
- madame Patricia Cordier, directrice de pôle emploi Digoïn,
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Yann Marchandiaux, directeur de pôle emploi Sens,
- madame Séverine Coffre directrice de pôle emploi Joigny
- madame Isabelle Charrel, directrice de l'agence de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,

- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Martine Morin, directrice ad intérim de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon,
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Christine Clémencier, directrice de pôle emploi Belfort Europe -Delle
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Grégory Dubois, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier –Champagnole
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Maryline Mille, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Corinne Charbonnel, directrice de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Lure-Héricourt
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre,
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Catherine Bompoy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Gwenaëlle Galerand, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- madame Isabelle Jechoux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Patrice Mayonobe, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christel Moyse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe MRS/CSP de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sophie Boutin, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Jean-François Deliot, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Stéphanie Putigny, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Aurélie Gandre, référent réglementaire et applicatif pôle emploi Beaune,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Carine Sannier, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Montbard/Chatillon,
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Sandrine Benaïoun, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,

- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Mireille Grandvaux, Chargée de projet, en appui ELD de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Corinne Parize, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Catherine Perrin, directrice adjointe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Thierry Lachaux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Hervé Marmet, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe ad interim de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Patrice Bonnetain, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Montceau,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Christel Bailly, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Digoin,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Cécile Leroux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Le Creusot,
- madame Isabelle Philippe, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Stéphanie Chatendeau référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Autun,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus,
- madame Françoise Jaillot, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- monsieur Eric Sarrazin, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Auxerre,
- monsieur David Laboureux directeur adjoint de pôle emploi Sens,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Eric Canivet, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Nathalie Decoux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Sens,
- monsieur Luc Pavet, référent réglementaire et applicatif, en mission, de pôle emploi Joigny,
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Annie Petiot, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Farah Dupas Zeffane, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Sophie Echantillon, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon

- madame Corinne Lucon, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Johan Brun, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- madame Alexandra Badina, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Gaëlle Bonnot, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Rémy Vachot, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Rony Forstin, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Duguet, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Laurence Louis, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Claire Perronet, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Gérard Devillers, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Mheidi Bensedira, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Christelle Clément, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Anaïs Jouniaux, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Pontarlier
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Raphaëlle Lugand, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Saint-Claude
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Marie-Laure Danon Mounie, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Lons-le -Saunier Champagnole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- monsieur Jean-Marc Curie, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Dole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Nathalie Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle
- madame Valérie Jacquot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle

- madame Sonia Hinsinger, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- monsieur Paul-Emmanuel Le Cam, directeur adjoint de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Barillot, directrice adjointe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Cyril Jourdet, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Vesoul
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Gérald Vieillard, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Christian Lochard, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Bassin de Gray,
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Nathalie Guillot, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Gray
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Sandra Petitjean, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe plate-forme prestations formation Dijon Chalon,
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plateforme régionale de production Dijon-Chalon
- madame Pascaline Julien, référent réglementaire et applicatif contrôle de la recherche d'emploi de la plate-forme de production Dijon Chalon
- monsieur Thierry Chabanis, référent réglementaire et applicatif plate-forme de production Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent réglementaire et applicatif de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

### § 3 – Admission en non-valeur

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros :

- madame Gisèle Grenette, directrice de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest

- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Christophe Gay, directeur de pôle emploi Mâcon,
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau,
- madame Patricia Cordier, directrice de pôle emploi Digoin,
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Yann Marchandiaux, directeur de pôle emploi Sens,
- madame Séverine Coffre directrice de pôle emploi Joigny
- madame Isabelle Charrel, directrice de l'agence de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Martine Morin, directrice ad intérim de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon,
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Christine Clémencier, directrice de pôle emploi Belfort Europe -Delle
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Grégory Dubois, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier –Champagnole
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Maryline Mille, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Corinne Charbonnel, directrice de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Lure-Héricourt
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre,
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Catherine Bompoy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Gwenaëlle Galerand, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- madame Isabelle Jechoux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Patrice Mayonobe, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christel Moyse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe MRS/CSP de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sophie Boutin, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Jean-François Deliot, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest

- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Stéphanie Putigny, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Aurélie Gandre, référent réglementaire et applicatif pôle emploi Beaune,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Carine Sannier, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Sandrine Benaïoun, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Mireille Grandvaux, Chargée de projet, en appui ELD de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Corinne Parize, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Catherine Perrin, directrice adjointe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Thierry Lachaux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Hervé Marmet, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe ad interim de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Patrice Bonnetain, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Montceau,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Christel Bailly, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Digoïn,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn,
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Cécile Leroux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Le Creusot,
- madame Isabelle Philippe, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Stéphanie Chatendeau référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Autun,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus,
- madame Françoise Jaillot, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- monsieur Eric Sarrazin, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Auxerre,
- monsieur David Laboureux directeur adjoint de pôle emploi Sens,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Eric Canivet, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Nathalie Decoux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Sens,
- monsieur Luc Pavet, référent réglementaire et applicatif, en mission, de pôle emploi Joigny,
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny

- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Annie Petiot, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Farah Dupas Zeffane, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Sophie Echantillon, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Corinne Lucon, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Johan Brun, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Témis
- madame Alexandra Badina, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Gaëlle Bonnot, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Rémy Vachot, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Rony Forstin, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Duguet, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Laurence Louis, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Claire Perronet, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Gérard Devillers, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Mheidi Bensedira, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Christelle Clément, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Anaïs Jouniaux, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Pontarlier
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Raphaëlle Lugand, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Saint-Claude
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole



- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Marie-Laure Danon Mounie, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- monsieur Jean-Marc Curie, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Dole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Nathalie Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle
- madame Valérie Jacquot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle
- madame Sonia Hinsinger, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- monsieur Paul-Emmanuel Le Cam, directeur adjoint de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Barillot, directrice adjointe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Cyril Jourdet, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Vesoul
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Gérald Vieillard, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Christian Lochard, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Bassin de Gray,
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Nathalie Guillot, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Gray
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Sandra Petitjean, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe plate-forme prestations formation Dijon Chalon,
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plateforme régionale de production Dijon-Chalon
- madame Pascaline Julien, référent réglementaire et applicatif contrôle de la recherche d'emploi de la plate-forme de production Dijon Chalon
- monsieur Thierry Chabanis, référent réglementaire et applicatif plate-forme de production Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent réglementaire et applicatif de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

**Article 7 – Abrogation**

La décision BFC n° 2017-15 DS Agences du 21 février 2017 est abrogée.

**Article 8 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 3 avril 2017.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

Décision BFC n° 2017-21 DS IPR du 3 avril 2017

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables**

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle n° 2015-161 du 4 décembre 2015 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Bourgogne et de Pôle emploi Franche-Comté,

Décide :

### **Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1°) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2°) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n°6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3°) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n°12,
- 4°) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n°12.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations

- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- madame Odile Ferru, directrice territoriale Côte d'Or
- madame Linda Khenniche, directrice territoriale Saône et Loire,
- monsieur Yves Hutin, directeur territorial Nièvre et directeur territorial ad interim Yonne
- monsieur Jean-François Locatelli, directeur territorial du Jura et de la Haute-Saône
- monsieur Claude Guyot, directeur territorial du Doubs et du Territoire de Belfort
- madame Gisèle Grenette, directrice de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Christophe Gay, directeur de pôle emploi Mâcon,
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- madame Patricia Cordier, directrice de pôle emploi Digoin,
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot,
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Séverine Coffre, directrice de pôle emploi Joigny,
- madame Isabelle Charrel, directrice de pôle emploi Avallon/ Tonnerre,
- monsieur Yann Marchandiaux, directeur de pôle emploi Sens,
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Martine Morin, directrice ad intérim de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon,
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Christine Clémencier, directrice de pôle emploi Belfort Europe -Delle
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Grégory Dubois, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier –Champagnole
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Maryline Mille, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Corinne Charbonnel, directrice de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Lure-Héricourt
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre,
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,
- monsieur Bernard Denis, service gouvernance et relations extérieures

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Olivier Gronek, chargé de mission à la direction territoriale de Saône et Loire,
- madame Dany Richard, chargée de mission à la direction territoriale de Côte d'Or,
- monsieur Jean-François Antoine, chargé de mission à la direction territoriale de l'Yonne,
- monsieur Jacky Roy, chargé de mission à la direction territoriale de l'Yonne,
- monsieur Jean-Luc Schneyder, chargé de mission de la direction territoriale de l'Yonne,

- madame Jocelyne Vitré, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre,
- madame Martine Morin, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre,
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué Besançon / Haut-Doubs
- madame Catherine Bompy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Gwenaëlle Galerand, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Isabelle Jechoux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Patrice Mayonobe, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christel Moyse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe MRS/CSP de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Sophie Boutin, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Jean-François Deliot, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Stéphanie Putigny, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Aurélie Gandre, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Beaune,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Carine Sannier, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Sandrine Benaïoun, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Corinne Parize, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Mireille Grandvaux, chargée de projet, en appui ELD de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Catherine Perrin, directrice adjointe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Thierry Lachaux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Hervé Marmet, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe ad interim de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Patrice Bonnetain, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- madame Christel Bailly, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Digoin,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Cécile Leroux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Le Creusot,
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Isabelle Philippe, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,

- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Stéphanie Chatendeau, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Autun,
- madame Françoise Jaillet, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Louhans/Tournus,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Eric Sarrazin, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Auxerre,
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre,
- monsieur David Laboureux directeur adjoint de pôle emploi Sens,
- madame Nathalie Decoux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Sens,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Eric Canivet, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Luc Pavet, référent réglementaire et applicatif, en mission, de pôle emploi Joigny,
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Annie Petiot, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Farah Dupas Zeffane, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Echantillon, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Corinne Lucon, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis,
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Johan Brun, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- madame Alexandra Badina, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Gaëlle Bonnot, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Rémy Vachot, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise,
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise,
- monsieur Rony Forstin, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone

- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Duguet, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Laurence Louis, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Claire Perronet, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Gérard Devillers, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Mheidi Bensedira, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Mickaël Segura, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Audincourt
- madame Aurélie Souchaud, manager accueil de pôle emploi Audincourt
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Christelle Clément, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Anaïs Jouniaux, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Pontarlier
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Raphaëlle Lugand, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Saint-Claude
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Marie-Laure Danon Mounie, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- monsieur Jean-Marc Curie, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Dole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- madame Nathalie Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- madame Valérie Jacquot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- madame Sonia Hinsinger, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Belfort Europe - Delle
- monsieur Paul-Emmanuel Le Cam, directeur adjoint de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Barillot, directrice adjointe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Cyril Jourdet, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Vesoul
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Gérald Vieillard, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Christian Lochard, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,

- madame Nathalie Guillot, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Gray
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Sandra Petitjean, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe plate-forme prestations formation Dijon Chalon,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Thierry Chabanis, référent réglementaire et applicatif de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Pascaline Julien, référent réglementaire et applicatif contrôle de la recherche d'emploi de la plate-forme de production Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort.
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent réglementaire et applicatif de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

## Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

**§ 2** - Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- madame Gisèle Grenette, directrice de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Catherine Bompy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Gwenaëlle Galerand, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Isabelle Jechoux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Patrice Mayonobe, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christel Moyse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe MRS/CSP de Pôle emploi Dijon Sud,



- madame Sophie Boutin, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Jean-François Deliot, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Stéphanie Putigny, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Aurélia Gandre, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Carine Sannier, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Sandrine Benaïoun, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Chalon Paradis,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Corinne Parize, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Mireille Grandvaux, chargée de projet, en appui ELD de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- monsieur Christophe Gay, directeur de pôle emploi Mâcon,
- madame Catherine Perrin, directrice adjointe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Thierry Lachaux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Hervé Marmet, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe ad interim de pôle emploi Mâcon,
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- monsieur Patrice Bonnetain, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- madame Patricia Cordier, directrice de pôle emploi Digoïn,
- madame Christel Bailly, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Digoïn,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn,
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot,
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Cécile Leroux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Le Creusot,
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- madame Isabelle Philippe, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Stéphanie Chatendeau, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Françoise Jaillot, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Louhans/Tournus,

- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Eric Sarrazin, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Yann Marchandiaux, directeur de pôle emploi Sens,
- monsieur David Laboureux directeur adjoint de pôle emploi Sens,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Eric Canivet, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Nathalie Decoux, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Sens,
- madame Séverine Coffre, directrice de pôle emploi Joigny,
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- monsieur Luc Pavet, référent réglementaire et applicatif, en mission, de pôle emploi Joigny,
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- madame Isabelle Charrel, directrice de pôle emploi Avallon/ Tonnerre,
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Annie Petiot, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Farah Dupas Zeffane, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Sophie Echantillon, référent réglementaire et applicatif de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Martine Morin, directrice ad intérim de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Corinne Lucon, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon,
- madame Maryline Mille, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre,
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Pontarlier
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Grégory Dubois, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier –Champagnole
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Christine Clémencier, directrice de pôle emploi Belfort Europe -Delle
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Corinne Charbonnel, directrice de pôle emploi Vesoul
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Lure-Héricourt

- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains,
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis,
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Johan Brun, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- madame Alexandra Badina, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Gaëlle Bonnot, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Rémy Vachot, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise,
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise,
- monsieur Rony Forstin, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Duguet, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Laurence Louis, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Claire Perronet, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Gérard Devillers, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Mheidi Bensedira, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Mickaël Segura, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Audincourt
- madame Aurélie Souchaud, manager accueil de pôle emploi Audincourt
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Christelle Clément, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Anaïs Jouniaux, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Pontarlier
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Raphaëlle Lugand, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Saint-Claude
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Marie-Laure Danon Mounie, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- monsieur Jean-Marc Curie, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Dole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Nathalie Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle

- madame Valérie Jacquot, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Paul-Emmanuel Le Cam, directeur adjoint de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Barillot, directrice adjointe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Cyril Jourdet, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Vesoul
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Gérard Vieillard, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Christian Lochard, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Bassin de Gray,
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Nathalie Guillot, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Gray
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Sandra Petitjean, référent réglementaire et applicatifs de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort,
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe plate-forme prestations formation Dijon Chalon,
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Thierry Chabanis, référent réglementaire et applicatif de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon.
- madame Pascaline Julien, référent réglementaire et applicatif contrôle de la recherche d'emploi de la plate-forme de production Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent réglementaire et applicatif de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Bernard Denis, service gouvernance et relations extérieures

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odile Ferru, directrice territoriale Côte d'Or,
- madame Linda Khenniche, directrice territoriale Saône et Loire,
- monsieur Yves Hutin, directeur territorial Nièvre et directeur territorial ad interim Yonne
- monsieur Olivier Gronek, chargé de mission à la direction territoriale de Saône et Loire,
- madame Dany Richard, chargée de mission à la direction territoriale de Côte d'Or,

- monsieur Jean-François Antoine, chargé de mission à la direction territoriale de l'Yonne,
- monsieur Jacky Roy, chargé de mission à la direction territoriale de l'Yonne,
- monsieur Jean-Luc Schneyder, chargé de mission de la direction territoriale de l'Yonne,
- madame Jocelyne Vitré, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre
- madame Martine Morin, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre,
- monsieur Jean-François Locatelli, directeur territorial du Jura et de la Haute-Saône
- monsieur Claude Guyot, directeur territorial du Doubs et du Territoire de Belfort
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué Besançon / Haut-Doubs

### **Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

1°) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques

2°) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, à :

- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort,

3°) dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros, à :

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe plate-forme prestations formation Dijon Chalon,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort.
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon

### **Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des

services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

1°) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort,

2°) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe plate-forme prestations formation Dijon Chalon,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort.
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon

## **Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort,

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiaire de cette même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,

- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe plate-forme prestations formation Dijon Chalon.
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon

## Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Michel Beau, chargé de mission à la direction territoriale Côte d'Or,
- monsieur Jean-François Antoine, chargé de mission à la direction territoriale Yonne,
- monsieur Jean-Luc Schneyder, chargé de mission de la direction territoriale de l'Yonne,
- madame Nancy Holleville, chargée de mission la direction territoriale Saône et Loire,
- madame Martine Morin, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre,
- madame Jocelyne Vitré, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué Besançon / Haut-Doubs.

## Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous

réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

1°) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort,

2°) 1 000 euros, s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou d'aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :

- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnavé, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort.
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe plateforme prestations formation Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe contentieux de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent réglementaire et applicatif de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Thierry Chabanis, référent réglementaire et applicatif de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon.
- madame Pascaline Julien, référent réglementaire et applicatif contrôle de la recherche d'emploi de la plate-forme de production Dijon Chalon

## Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

## Article 9 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous



quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

### **Article 10 – Abrogation**

La décision BFC n° 2017-16 DS IPR du 21 février 2017 est abrogée.

### **Article 11 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 3 avril 2017.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne- Franche-Comté

Décision NAq n° 2017-17 DS DR du 10 avril 2017

## Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2016-19 du 15 juin 2016 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2016-13 du 2 février 2016 portant délégation de pouvoir du directeur général aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2015-161 du 4 décembre 2015 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

### Section 1 – Fonctionnement général

#### Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence, ordres de missions et notes de frais

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions :

- 1°) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2°) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités,
- 3°) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine,

- 4°) les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité,

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Alain Claireaux, directeur offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digital
- madame Corinne Billau, directrice adjointe offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digital
- madame Marie-Hélène Combecave, directrice sécurisation des parcours professionnels
- monsieur Laurent Coppin, directeur de la performance et qualité de service
  
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion,
- monsieur Michel Diez, directeur de l'immobilier et de la logistique
- monsieur Jérôme Guinot, directeur des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques
- monsieur Thierry Moreau, directeur finances et contrôle de gestion
- monsieur Laurent Grimaud, directeur adjoint finances et contrôle de gestion
- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thomas Fournier, directeur adjoint de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Yvon Debeauvais, management de fonction sécurité
  
- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale,
- monsieur Jérôme Monchaussé, directeur en charge des relations sociales et accompagnement au changement
- madame Christine Georget, directrice en charge de la gestion des ressources humaines
  
- monsieur Aurélien Leroy, directeur de la stratégie et des relations extérieures,
- madame Isabelle Roullier Morin, directrice de la communication, de l'innovation et des expérimentations
- monsieur Vincent Poux, directeur adjoint de la communication, de l'innovation et des expérimentations
- monsieur Jean-Luc Perrot, directeur de la stratégie, des relations extérieures, des statistiques et évaluations
- madame Eléonore Gire, directrice adjointe de la stratégie, des relations extérieures, statistiques et évaluations
  
- monsieur Patrick Boutin, chef de cabinet en charge des relations avec l'instance paritaire régionale
  
- monsieur Jean-Claude Buchet, médiateur

Et dans la limite de leurs attributions :

au sein de la direction finances et contrôle de gestion :

- monsieur David Cosledan, responsable de service contrôle de gestion,
- madame Christina De Jesus Grave, responsable de service adjointe contrôle de gestion,
- madame Nathalie Fouret, responsable de service comptabilité NFA,
- madame Adeline Nigou, responsable de service comptabilité PACTES3,
- madame Catherine Rahmoune, responsable de service comptabilité IFA,

au sein de la direction des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques :

- madame Roselyne Renard, responsable de service achats et marchés S3,
- monsieur Michel Rousseau, responsable de service achats et marchés S4,
- madame Isabelle Bejas, responsable adjointe de service achats et marchés S4

- madame Nadine Fournier, responsable de service moyens généraux

au sein de la direction de l'immobilier et de la logistique :

- monsieur Thierry Robert, responsable de service immobilier territoire Aquitaine
- monsieur Jérémy Richard, responsable de service immobilier territoire Poitou Charentes et Limousin

au sein de la direction sécurité des personnes et des biens :

- monsieur Gilles Pilardeau, responsable de service sécurité des personnes et des biens (territoire Poitou Charentes),

au sein de la direction maîtrise des risques et systèmes d'information :

- monsieur Thierry Biensan, responsable de service prévention des fraudes,
- madame Isabelle Galland, responsable de service adjointe prévention des fraudes,
- madame Elodie Crespy, responsable de service maîtrise des risques
- madame Grace Contu-Agundez, responsable de service systèmes d'information,
- monsieur David Jaulin, responsable de service adjoint systèmes d'information,

au sein de la direction régionale adjointe performance sociale :

- madame Céline Hérault, responsable de service gestion et coordination des projets ressources humaines,
- monsieur Jean-Marc Frollanni, responsable de service pilotage des données sociales,

et au sein de la direction de la gestion des ressources humaines :

- madame Christelle Berger, responsable de service gestion des compétences,
- monsieur David Veyreveze, responsable d'équipe au sein du service gestion des compétences,
- madame Lydie Coquelle, responsable de service gestion administration du personnel,
- madame Peggy David, responsable de service adjointe gestion administration du personnel,
- madame Stéphanie Lustremant, responsable de service gestion des emplois, carrières et mobilités
- madame Aude Desbouillon, responsable d'équipe gestion des emplois, carrières et mobilités

et au sein de la direction des relations sociales et accompagnement au changement

- madame Marie Ibar, responsable de service accompagnement des managers,
- madame Nadine Gadoullet, responsable de service santé, qualité de vie au travail,
- madame Xuan Serrano, responsable de service relations sociales et juridiques,

au sein de la direction performance et qualité de service :

- madame Florence Baudry, responsable de service pilotage de la performance,
- monsieur Romuald Berthelot, responsable de service qualité de service et déploiements,

au sein de la direction offre de service demandeurs d'emploi, entreprises et digital :

- madame Fabienne Da Costa, responsable de service offre de service digitale,
- madame Marina Swiatkowski, responsable de service gestion des droits

au sein de la direction sécurisation des parcours professionnels :

- madame Michèle Gonzalez, responsable de service formation demandeurs d'emploi,
- monsieur Hugues Davis, responsable de service partenariat économique,
- monsieur Dominique Gelpe, responsable de service orientation prestations CSP,

au sein de la direction communication et stratégie relations extérieures :

- madame Patricia Gobin, responsable de service communication réseau,
- madame Florence Lesnier Rousseau, responsable de service relations presse et médias sociaux,
- monsieur Christophe Gouneau, responsable de service stratégie, relations extérieures et innovation,

- monsieur Pascal Granger, responsable de service WEB et événementiel,

au sein de la direction de la stratégie, relations extérieures, statistiques et évaluation :

- madame Sylvie Cahen, responsable de service développement et projets,
- monsieur Joël Motillon, responsable de service expérimentation et évaluations,
- madame Pascale Sequier, responsable de service partenariat et relations extérieures,
- madame Béatrice Peyrat, responsable de service adjointe partenariat et relations extérieures,
- monsieur Grégory Cluzes, responsable de service statistiques études,
- madame Carolyn Sageaux, responsable de service adjointe statistiques études

et au sein des plateformes régionales :

- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- monsieur Olivier Duffaut, responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de, signer les notes de frais des membres des instances régionales représentatives du personnel, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions, à :

- monsieur Jérôme Monchaussé, directeur en charge des relations sociales et accompagnement au changement
- madame Xuan Serrano, responsable de service relations sociales et juridiques

**§ 4** Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de, signer les notes de frais des membres des instances paritaires régionales, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions, à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Patrick Boutin, chef de cabinet en charge des relations avec l'instance paritaire régionale,

## Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

### Article 2 – Achat de fournitures et de services

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au paragraphe 2, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 2** Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 1 :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale,

- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 3, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 3 :

- monsieur Aurélien Leroy, directeur de la stratégie et des relations extérieures,
- monsieur Patrick Boutin, chef de cabinet en charge des relations avec l'instance paritaire régionale
- monsieur Jérôme Guinot, directeur des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques
- monsieur Michel Diez, directeur de l'immobilier et de la logistique

**§ 4** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 4, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 4 :

au sein de la direction régionale adjointe performance sociale :

- madame Céline Hérault, responsable de service gestion et coordination des projets ressources humaines,

et au sein de la direction des relations sociales et accompagnement au changement

- monsieur Jérôme Monchaussé, directeur en charge des relations sociales et accompagnement au changement
- madame Marie Ibar, responsable de service accompagnement des managers,
- madame Nadine Gadoullet, responsable de service santé, qualité de vie au travail,
- madame Xuan Serrano, responsable de service relations sociales et juridiques,

et au sein de la direction de la gestion des ressources humaines :

- madame Christine Georget, directrice en charge de la gestion des ressources humaines
- madame Stéphanie Lustremant, responsable de service gestion des emplois, carrières et mobilités
- madame Christelle Berger, responsable de service gestion des compétences,
- madame Lydie Coquelle, responsable de service gestion administration du personnel,
- madame Peggy David, responsable de service adjointe gestion administration du personnel,

au sein de la direction des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques :

- madame Roselyne Renard, responsable de service achats et marchés S3,
- monsieur Michel Rousseau, responsable de service achats et marchés S4,
- madame Isabelle Bejas, responsable adjointe de service achats et marchés S4
- madame Nadine Fournier, responsable de service moyens généraux

au sein de la direction de l'immobilier et de la logistique :

- monsieur Thierry Robert, responsable de service immobilier territoire Aquitaine
- monsieur Jérémy Richard, responsable de service immobilier territoire Limousin Poitou Charentes

au sein de la direction sécurité des personnes et des biens :

- monsieur Yvon Debeauvais, management de fonction sécurité
- monsieur Gilles Pilardeau, responsable de service sécurité des personnes et des biens (territoire Poitou Charentes),
- monsieur Cyril Réjasse, responsable sécurité des personnes et des biens (territoire Limousin)

au sein de la direction maîtrise des risques et systèmes d'information :

- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et systèmes d'information,
- monsieur Thierry Biensan, responsable de service prévention des fraudes,
- madame Isabelle Galland, responsable de service adjointe prévention des fraudes,
- madame Grace Contu-Agundez, responsable de service systèmes d'information,
- monsieur David Jaulin, responsable de service adjoint systèmes d'information,

au sein de la direction performance et qualité de service :

- monsieur Laurent Coppin, directeur de la performance et qualité de service

au sein de la direction offre de service demandeurs d'emploi, entreprises et digital :

- monsieur Alain Claireaux, directeur offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digitale
- madame Corinne Billau, directrice adjointe offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digitale

au sein de la direction sécurisation des parcours professionnels :

- madame Marie-Hélène Combecave, directrice sécurisation des parcours professionnels

au sein de la direction communication et stratégie relations extérieures :

- madame Isabelle Roullier Morin, directrice de la communication, de l'innovation et des expérimentations
- monsieur Vincent Poux, directeur adjoint de la communication, de l'innovation et des expérimentations
- madame Patricia Gobin, responsable de service communication réseau

au sein de la direction de la stratégie, relations extérieures, statistiques et évaluation :

- monsieur Jean-Luc Perrot, directeur de la stratégie, des relations extérieures, des statistiques et évaluations
- madame Eléonore Gire, directrice adjointe de la stratégie, des relations extérieures, statistiques et évaluations
- monsieur Grégory Cluzes, responsable de service statistiques études,
- madame Carolyn Sageaux, responsable de service adjointe statistiques études

au sein des plateformes régionales :

- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de service pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- monsieur Olivier Duffaut, responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques

- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- madame Phuong Dufays- Nung, responsable traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plate-forme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne.

### Article 3 – Marchés de travaux

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 1, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaires des délégations mentionnées au présent § 1 :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 2 à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaires des délégations mentionnées au présent § 2 :

- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Michel Diez, directeur de l'immobilier et de la logistique

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 3, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Bénéficiaires des délégations mentionnées au présent § 3 :

- monsieur Thierry Robert, responsable immobilier et logistique territoire Aquitaine
- monsieur Jérémy Richard, responsable immobilier et logistique territoire Limousin et Poitou Charentes



#### Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Michel Diez, directeur de l'immobilier et de la logistique

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

#### Article 5 – Autres contrats

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Jean Pierre Blanchet, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques
- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Aurélien Leroy, directeur stratégie et relations extérieures, dans la limite de 75 000 €

aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

### Section 3 – Ressources humaines

#### Article 6 – Gestion des ressources humaines

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale,
- monsieur Jérôme Monchaussé, directeur en charge des relations sociales et accompagnement au changement
- madame Christine Georget, directrice en charge de la gestion des ressources humaines

à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
  - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
  - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

## Section 4 – Recouvrement

### Article 7 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général ;
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,
- les décisions relatives aux aides et mesures en faveur des entreprises,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

**§ 2** Bénéficie de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement de la personne désignée au § 2 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques,
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- monsieur Olivier Duffaut, responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques,
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques,
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Haute-Vienne et Vienne

### Article 8 – Contraintes

**§ 1** - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,

à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de service pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques,
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques

- monsieur Olivier Duffaut, responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques,
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques,
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Haute-Vienne et Vienne,

**§ 2 - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,

à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de service pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques,
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- monsieur Olivier Duffaut, responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques,
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques,
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute Vienne,
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,
- madame Phuong Dufays-Nung, responsable traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, et Vienne,
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne

**Article 9 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

**§ 1 – Délais de remboursement**

A - Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de service pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques,
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne,

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine :

1°) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 60 mois,

2°) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 60 mois.

B - Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Alain Claireaux, directeur offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digitale
- madame Corinne Billau, directrice adjointe offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digitale
  
- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et des systèmes d'information
- monsieur Thomas Fournier, directeur adjoint de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thierry Biensan, responsable de service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland, responsable adjointe de service prévention des fraudes
  
- madame Isabelle Dovergne directrice adjointe des plateformes régionales de production et de service pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques,
  
- monsieur Olivier Duffaut, responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
  
- monsieur Frédéric Darthout, responsable d'équipe au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne,
- madame Brigitte Commencas, responsable d'équipe au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne,
  
- madame Phuong Dufays-Nung, responsable du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,
- madame Maria Barros, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,
- monsieur Jean Pierre Alibert, juriste-audiencier au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine :

1°) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 48 mois,

2°) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 48 mois.

C - Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Yohan David, référent réglementaire et applicatif au sein de la plateforme des services à distance,
- monsieur Jean Claude Ottavi, référent réglementaire et applicatif au sein de la plateforme régionale traitement et professionnalisation,
- monsieur Jean François Perraud-Labat, collaborateur au sein du pôle régional de gestion des aides
  
- madame Sabine Leblois, référent réglementaire et applicatif au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne,
  
- madame Farhida Bertrand, référent réglementaire et applicatif au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine :

1°) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 24 mois,

2°) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 24 mois.

D - Délégation permanente de signature est donnée à :

à l'ensemble des agents exerçant au sein des plateformes, pour, au nom du directeur régional Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les textes réglementaires, les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations d'assurance chômage et les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 6 mois.

## § 2 – Remise de dette

A - Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

B - Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Alain Claireaux, directeur offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digitale
- madame Corinne Billau, directrice adjointe offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digitale
  
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,

- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne,

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

C - Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Frédéric Darthout, responsable d'équipe au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne,
- madame Brigitte Commencas, responsable d'équipe au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne,
- madame Phuong Dufays-Nung, responsable du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,
- madame Maria Barros, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,
- monsieur Jean Pierre Alibert, juriste-audiencier au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 650 euros.

### § 3 – Admission en non-valeur

A - Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

B - Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Alain Claireaux, directeur offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digitale

- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques,
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne,

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Corinne Billau, directrice adjointe offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digitale
- monsieur Thierry Biensan, responsable de service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland, responsable adjointe de service prévention des fraudes
  
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- monsieur Olivier Duffaut, responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
  
- madame Phuong Dufays-Nung, responsable traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,

## Section 5 – Décisions sur recours

### Article 10 – Recours gracieux

1° Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4 et 5 de la présente décision.

2° Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 7 à 9 de la présente décision.

3° Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles :

- 7 et 8 § 1 pour la Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Haute-Vienne et Vienne
- 8 § 2 et 9 pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne,

#### **Article 11 – Recours hiérarchiques**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Alain Claireaux, directeur offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digital
- madame Marie-Hélène Combecave, directrice sécurisation des parcours professionnels
- monsieur Laurent Coppin, directeur de la performance et qualité de service

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail et les décisions prises pour le compte du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail.

#### **Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions**

##### **Article 12 – Plaintes sans constitution de partie civile**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- monsieur Jérôme Guinot, directeur des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques
- monsieur Laurent Coppin, directeur de la performance et qualité de service
- monsieur Yvon Debeauvais, management de fonction sécurité
- monsieur Gilles Pilardeau, responsable de service sécurité des personnes et des biens (territoire Poitou Charentes),
- monsieur Olivier Gaudy, chargé de sécurité des personnes et des biens (territoire Poitou Charentes)
- monsieur Cyril Réjasse, responsable sécurité des personnes et des biens (territoire Limousin),
- monsieur Joël Motillon, responsable de service expérimentation et évaluations,

à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale.

##### **Article 13 – Contentieux « réglementation »**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Alain Claireaux, directeur offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digitale
- madame Corinne Billau, directrice adjointe offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digitale
- madame Marina Swiatkowski, responsable de service gestion des droits au sein de la direction offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digitale
- madame Martine Bore-Gesta, juriste au sein du service gestion des droits au sein de la direction offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digitale



- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et des systèmes d'information
- monsieur Thomas Fournier, directeur adjoint de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thierry Biensan, responsable de service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland, responsable adjointe de service prévention des fraudes
  
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- monsieur Olivier Duffaut, responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
  
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plates-formes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,
- madame Phuong Dufays-Nung, responsable traitement centralisé indemnisation (Direction des plate-formes centralisées) pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,
- madame Maria Barros, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation
- monsieur Jean-Pierre Alibert, juriste audienier au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,

et dans la limite de ses attributions :

- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Haute-Vienne et Vienne

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article I de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

#### **Article 14 – Contentieux « fraudes »**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Alain Claireaux, directeur offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digitale
- madame Corinne Billau, directrice adjointe offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digitale
  
- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et des systèmes d'information
- monsieur Thomas Fournier, directeur adjoint de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thierry Biensan, responsable de service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland, responsable adjointe de service prévention des fraudes

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se

rapportant à des décisions de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article I de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

#### **Article 15 – Contentieux « ressources humaines »**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale,
- madame Christine Georget, directrice en charge de la gestion des ressources humaines
- monsieur Jérôme Monchaussé, directeur en charge des relations sociales et accompagnement au changement

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

#### **Article 16 – Autres contentieux**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion,
- monsieur Jérôme Guinot, directeur des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques
- monsieur Hakim Bourbia, juriste

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article I de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

#### **Article 17 – Transactions**

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions respectives, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une

transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article III de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale,

## Section 7 – Divers

### Article 18 – Production au passif des entreprises en procédure collective

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion,
- monsieur Thierry Moreau, directeur finance et contrôle de gestion
  
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
  
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
  
- monsieur Olivier Duffaut, responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
  
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne,
  
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plates formes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

### Article 19 – Abrogation

La décision NAq n° 2017-09 DS DR du 15 février 2017 est abrogée.

### Article 20 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 10 avril 2017.

Frédéric Toubeau,  
directeur régional  
de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine

Décision NAq n° 2017-18 DS Agences du 10 avril 2017

**Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi  
Nouvelle-Aquitaine au sein des agences**

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2015-161 du 4 décembre 2015 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2013-47 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

**Article 1 – Placement et service des prestations**

**§ 1** Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1°) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
  - 2°) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre 1er du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code :
- monsieur Robert Pascal, directeur de l'agence pôle emploi de Bergerac
  - madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Nontron
  - monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Périgueux change
  - madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Litré
  - monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier

- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Genevieve Duchesne, directrice de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Christine Gourgues, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Célia Rodrigues-Minau, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Claude Chabaud, directeur de l'agence pôle emploi Espace cadres Bordeaux
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Nadine Boucher, directrice de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Francine Vallaey, directrice de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Marie-Christine Ricaut, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et de l'agence pôle emploi de Talence
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Isabelle Barret, directrice de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Christine Fréchou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Cédric Gardette, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Magali Arslanian, directrice au sein de l'agence pôle emploi Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- monsieur Michel Lasserre, directeur de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Evelyne El Anbassi, directrice du pôle régional de traitement et professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Delphine Lienard, management ad intérim de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Sophie Corbin, directrice de l'agence pôle emploi Saint Junien
- madame Marie-Angélique Bagur, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- monsieur Jean Luc Richard, directeur des agences pôle emploi de Tulle et d'Ussel

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur Christophe Grandcoin, directeur de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi Jonzac
- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur ad interim de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel air
- monsieur Olivier Besson, directeur de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi Royan
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi Melle
- madame Valérie Daunas, management d'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi Niort Tréviens
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi Châtellerauld
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi Montmorillon-Civray
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- monsieur Denis Chiquet, directeur de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope,
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Corinne Sperzagni, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Monique Dupuis, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Denis Bernardot, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sylvie Berthélemy, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Isilda Barrère, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonn, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Karine Lacresse, directrice adjointe des agences pôle emploi de Tulle et d'Ussel
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial

- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Bruno Prieur, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
  
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint ad interim de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Cynthia Néret, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Royan
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Châtellerault
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
  
- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Claude Lafon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Marie–Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron
- madame Claudine Akogbegan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Hakim Meziane, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Roebben, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Nadine Leprince, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Marc Dalla-Longa, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- monsieur Brieg Denoual, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Frédéric Dajeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Sylvie de Hauteclocque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Carole Bordas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Stéphanie Aureillan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck

- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi Bordeaux Mériadeck,
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Véronique Delrieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Valérie Dupont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Claire Hulot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- mad
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- monsieur Bertrand Beaufils, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Gwénola Trivière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virgine Moulénq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Katicha Dufau Bordès, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Isabelle Barrière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles



- madame Anne-Marie Trinque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Nathalie Prades, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Cyril Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Monique Basty, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie

- madame Karine Pierre, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oloron pôle emploi Sainte-Marie
- madame Monique Larripa, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jean-Michel Cachez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Edwige Gruson-Buscot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Coralie Alban, responsable d'équipe au sein pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Stéphanie Lienne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe production au sein de l'agence de pôle emploi Limoges Leclerc
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Valérie Villéger Terrade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- madame Marie-Françoise Rumeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine

- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquise
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquise
- madame Emilie Madronnet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquise
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquise
- monsieur Marc Antoine Bonacasa, responsable d'équipe au sein l'agence de Pôle emploi Ussel
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Ussel
  
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- madame Chan San Muriel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- madame Catherine Blanchard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Marielle Gagey-Clouard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur François Tellier, collaborateur appui au sein du réseau Charente Maritime
- madame Fabienne Chevalier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve

- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Smaïl Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
  
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- monsieur Thierry Mas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély,
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Melle
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Frédéric Macquin, responsable d'équipe ad interim au sein de l'agence pôle emploi Parthenay et dans les conditions limitativement fixées dans la mission intérim
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut,
- madame Francine Roux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Loudun
- monsieur Stéphane Kail, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Montmorillon Civray
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Montmorillon Civray
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Nathalie Deswelle, conseillère au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large

- madame Marie Astrid Heintz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
  
- madame Sylvette De Marchi, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Séverine Cabrillat, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Valérie Bannes, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Colette Thomas, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- madame Michelle Schatzer, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Colette Vismara, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Sophie Perez Llasera, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Dominique Maeder, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Frédérique Torres, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Karelle Guiraud, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Line Lagadec, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Delphine Debelle Ancey, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Karine Amasse, appui règlementaire au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Martine Moisan, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Carole Barré, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Véronique Chopinet, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Aurélie Cluset, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- monsieur Dominique Pochat, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Xavier Dessenne, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Fabienne Deltreuil, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Sandrine Verdier, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Sylvain Gabry, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

- madame Géraldine Gilles, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Muriel Fouche, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Christophe Gauthier, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence de Parentis-Mimizan
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Stéphane Labat, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Jinène Gardette, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Yvon Bondodet, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur José Leitao, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Camille Gautier, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot
- monsieur Jean-Jacques Lavielle, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Corinne Maccotta, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Josette Duguine, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Julie Rivière, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jérémy Derouet, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Océane Bréard, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Pau Lyautey
- monsieur Christian Page, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence de pôle emploi Pau Jean Zay
- madame Régine Guicheney, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Philippe Vanheule, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- monsieur Jean-Claude Ottavi, référent règlementaire et applicatif au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- madame Angélique Francotte, référente règlementaire et applicatifs au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- monsieur Nicolas Coinaud, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Emmanuelle Monteil, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Nadège Coucaud, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Junien
- monsieur David Tschirhart référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Aubusson
- madame Dominique Allard, référente règlementaire et applicatif au sein l'agence de pôle emploi Guéret

- madame Karine Van Huffel, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- monsieur Frédéric Peythieu, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Marie-Christine Douret, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Nathalie Fuhrmann, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Ussel
  
- madame Sereine Delage, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Guillaume Nogaro, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Angoulême St Martial
- madame Valérie Duchambon, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Confolens
- madame Brigitte Bouland, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Ruffec
- madame Sabine Moronvalle, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Cognac
- madame Maryse Clerc, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Barbezieux
- monsieur Alexandre Thomas, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- monsieur Thomas Delvallée, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord (point relais Ile de Ré)
- monsieur Nicolas Bertrand, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Eric Coulon, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Christine Forest, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Véronique Gaillot, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Stéphanie Nedaud, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Estelle Sabatier, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- madame Corinne Massiot, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Nadine Livernet, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- madame Laurence Noiraud, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Melle
- monsieur Dominique Rougier, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Niort La Garenne
- madame Anne Manquin, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- madame Béatrice Painaud, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Laurence Beauchamp, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Sophie Fauger, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Daniel Netier, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Isabelle Pele, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Loudun

- madame Fabienne Bodin, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Patricia Deletre, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Anna Gey, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Geneviève Sabourin, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Montmorillon

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1°) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives aux services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2°) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3°) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4°) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5°) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6°) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

**§ 3** Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogatoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, notes de frais, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine,
- signer les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.



### Article 3 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1°) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2°) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

### Article 4 – Délégués permanents

§ 1 Bénéficiaires des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1, à titre permanent :

- monsieur Robert Pascal, directeur de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Nontron
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Périgueux change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Genevieve Duchesne, directrice de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Christine Gourgues, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Célia Rodrigues-Minau, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Claude Chabaud, directeur de l'agence pôle emploi Espace cadres Bordeaux
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Nadine Boucher, directrice de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Francine Vallaeys, directrice de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Marie-Christine Ricaut, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et de l'agence pôle emploi de Talence
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Isabelle Barret, directrice de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Christine Fréchou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Cédric Gardette, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur au sein de l'agence pôle emploi de Boucau

- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Magali Arslanian, directrice au sein de l'agence pôle emploi Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- monsieur Michel Lasserre, directeur de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- monsieur Jean Paul Azzopardi, directeur du pôle régional gestion des aides pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Evelyne El Anbassi, directrice du pôle régional de traitement et professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Delphine Lienard, management ad intérim de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Sophie Corbin, directrice de l'agence pôle emploi Saint Junien
- madame Marie-Angélique Bagur, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- monsieur Jean Luc Richard, directeur des agences pôle emploi de Tulle et d'Ussel
- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
  
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur Christophe Grandcoin, directeur de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi Jonzac
- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur ad interim de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel air
  
- monsieur Olivier Besson, directeur de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi Royan
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi Melle
- madame Valérie Daunas, management d'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi Niort Trébins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi Châtellerault
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi Loudun
- monsieur Loic Osmont, directeur de l'agence pôle emploi Montmorillon-Civray
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- monsieur Denis Chiquet, directeur de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope,
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large

- madame Corinne Sperzagni, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Monique Dupuis, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Denis Bernardot, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne
- Thierry Mathieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sylvie Berthélemy, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Isilda Barrère, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi Limoges Leclerc (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- madame Karine Lacresse, directrice adjointe des agences pôle emploi de Tulle et d'Ussel
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
  
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Bruno Prieur, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
  
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint ad interim de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Cynthia Néret, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Royan
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large

**§ 2** Bénéficient des délégations mentionnées aux articles 2 et 3, à titre permanent :

- monsieur Robert Pascal, directeur de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Nontron
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Périgueux change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat

- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Genevieve Duchesne, directrice de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Christine Gourgues, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Célia Rodrigues-Minau, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Claude Chabaud, directeur de l'agence pôle emploi Espace cadres Bordeaux
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Nadine Boucher, directrice de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Francine Vallaey, directrice de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Marie-Christine Ricaut, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et de l'agence pôle emploi de Talence
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Isabelle Barret, directrice de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Christine Fréchou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Cédric Gardette, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Moux
- madame Magali Arslanian, directrice au sein de l'agence pôle emploi Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- monsieur Michel Lasserre, directeur de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Evelyne El Anbassi, directrice du pôle régional de traitement et professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Delphine Lienard, directrice ad intérim de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Myriam Lefevre, directeur de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Sophie Corbin, directrice de l'agence pôle emploi Saint Junien
- madame Marie-Angélique Bagur, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- monsieur Jean Luc Richard, directeur des agences pôle emploi de Tulle et d'Ussel

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur Christophe Grandcoin, directeur de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi Jonzac
- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur ad interim de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel air
- monsieur Olivier Besson, directeur de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi Royan
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi Melle
- madame Valérie Daunas, management d'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi Niort Trébins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi Montmorillon-Civray
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- monsieur Denis Chiquet, directeur de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope,
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large

## Article 5 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficiant, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

### § 1 Au § 2 de l'article 1 :

- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Claude Lafon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Marie-Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron
- madame Claudine Akogbegan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Hakim Meziane, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Roebben, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Nadine Leprince, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos

- monsieur Marc Dalla-Longa, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- monsieur Brieg Denoual, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Frédéric Dajeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Sylvie de Hauteclocque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Carole Bordas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Stéphanie Aureillan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi Bordeaux Mériadeck,
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Véronique Delrieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Valérie Dupont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Claire Hulot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac

- madame Virginie Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Gwénola Trivière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Katicha Dufau Bordès, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Isabelle Barrière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Médard en Jalles
- madame Anne-Marie Trinqué, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Nathalie Prades, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Cyril Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne

- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Monique Basty, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Karine Pierre, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oloron pôle emploi Sainte-Marie
- madame Monique Larripa, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jean-Michel Cachez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Edwige Gruson-Buscot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein du pôle régional gestion des aides pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,,
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein de la plateforme de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Coralie Alban, responsable d'équipe au sein de la plateforme de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)



- madame Stéphanie Lienne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe production au sein de l'agence de pôle emploi Limoges Leclerc (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- madame Valérie Villéger Terrade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- madame Marie-Françoise Rumeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Emilie Madronnet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- monsieur Marc Antoine Bonacasa, responsable d'équipe au sein l'agence de pôle emploi Ussel
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Ussel
- madame Catherine Mollica, conseillère au sein de l'agence de pôle emploi Ussel (uniquement pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1)
  
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- madame Chan San Muriel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- madame Catherine Blanchard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Marielle Gagey-Clouard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial

- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur François Tellier, collaborateur appui au sein du réseau Charente Maritime
- madame Fabienne Chevalier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Lois Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevaller, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Smaïl Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- monsieur Thierry Mas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély,
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Melle
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne

- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Frédéric Macquin, responsable d'équipe ad interim au sein de l'agence pôle emploi Parthenay et dans les conditions limitativement fixées dans la mission intérim
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Francine Roux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Loudun
- monsieur Stéphane Kail, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Montmorillon Civray
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Montmorillon Civray
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Nathalie Deswelle, conseillère au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Marie Astrid Heintz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
  
- madame Sylvette De Marchi, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Séverine Cabrillat, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Valérie Bannes, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Colette Thomas, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- madame Michelle Schatzer, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Colette Vismara, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Sophie Perez Llasera, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Dominique Maeder, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Frédérique Torres, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Karelle Guiraud, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Line Lagadec, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck

- madame Delphine Debelles Ancey, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Karine Amasse, appui règlementaire au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Martine Moisan, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Carole Barré, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Véronique Chopinet, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Aurélie Cluset, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- monsieur Dominique Pochat, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Xavier Dessenne, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Fabienne Deltreuil, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Sandrine Verdier, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Sylvain Gabry, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Géraldine Gilles, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Muriel Fouche, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Christophe Gauthier, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence de Parentis-Mimizan
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Stéphane Labat, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Jinène Gardette, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Yvon Bondodet, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur José Leitao, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Camille Gautier, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur lot
- monsieur Jean-Jacques Lavielle, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Corinne Maccotta, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Josette Duguine, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Julie Rivière, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jérémy Derouet, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de d'Oloron Sainte-Marie
- madame Océane Bréard, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Pau Lyautey,

- monsieur Christian Page, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence de pôle emploi Pau Jean Zay
- madame Régine Guicheney, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Philippe Vanheule, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- monsieur Jean-Claude Ottavi, référent règlementaire et applicatif au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- madame Angélique Francotte, référente règlementaire et applicatifs au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- madame Martine Vignol, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- monsieur Nicolas Coinaud, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- monsieur Alexandre Rey, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc (et pour les délégations mentionnées au § 2-4° de l'article 1, pour les agences de pôle emploi Limoges Ventadour et de pôle emploi Limoges Leclerc)
- madame Emmanuelle Monteil, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Nadège Coucaud, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Junien
- monsieur David Tschirhart référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Aubusson
- madame Dominique Allard, référente règlementaire et applicatif au sein l'agence de pôle emploi Guéret
- madame Karine Van Huffel, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- monsieur Frédéric Peythieu, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Marie-Christine Douret, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Nathalie Fuhrmann, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Ussel
  
- madame Sereine Delage, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Guillaume Nogaro, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Angoulême St Martial
- madame Valérie Duchambon, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Confolens
- madame Brigitte Bouland, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Ruffec
- madame Sabine Moronvalle, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Cognac
- madame Maryse Clerc, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Barbezieux
- monsieur Alexandre Thomas, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- monsieur Thomas Delvallée, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord (point relais Ile de Ré)
- monsieur Nicolas Bertrand, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve

- monsieur Eric Coulon, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Christine Forest, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Véronique Gaillot, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Stéphanie Nedaud, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Estelle Sabatier, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- madame Corinne Massiot, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Nadine Livernet, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- madame Laurence Noiraud, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Melle
- monsieur Dominique Rougier, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Niort La Garenne
- madame Anne Manquin, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Niort Tréviens
- madame Béatrice Painaud, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Laurence Beauchamp, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Sophie Fauger, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Daniel Netier, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Isabelle Pele, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Loudun
- madame Fabienne Bodin, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Patricia Deletre, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Anna Gey, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Geneviève Sabourin, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Montmorillon

**§ 2 - A l'article 2 :**

- madame Corinne Sperzagni, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Monique Dupuis, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Denis Bernardot, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sylvie Berthélemy, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Isilda Barrère, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lons

- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Karine Lacresse, directrice adjointe des agences pôle emploi de Tulle et d'Ussel
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Bruno Prieur, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint ad interim de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Cynthia Néret, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Royan
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Châtellerault
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Claude Lafon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Marie-Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron
- madame Claudine Akogbegan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgieux Change
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgieux Change
- madame Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgieux Littré
- monsieur Hakim Meziane, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi de Périgieux Littré
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Roebben, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Nadine Leprince, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Marc Dalla-Longa, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- monsieur Brieg Denoual, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Frédéric Dajeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye

- madame Sylvie de Hauteclocque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Carole Bordas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Stéphanie Aureillan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi Bordeaux Mériadeck
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Véronique Delrieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Valérie Dupont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Claire Hulot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- monsieur Bertrand Beaufils, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virginie Moulénq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Gwénola Trivière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac



- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Isabelle Barrière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Médard en Jalles
- madame Anne-Marie Trinqué, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Nathalie Prades, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Cyril Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz

- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Myriam Milin-Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Monique Basty, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Karine Pierre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Monique Larripa, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jean-Michel Cachez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Edwige Gruson-Buscot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Coralie Alban, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Stéphanie Lienne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe production au sein de l'agence de pôle emploi Limoges Leclerc
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc

- madame Valérie Villéger Terrade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- madame Marie-Françoise Rumeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquise
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquise
- madame Emilie Madronnet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquise
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquise
- monsieur Marc Antoine Bonacasa, responsable d'équipe au sein l'agence de Pôle emploi Ussel
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Ussel
  
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- madame Chan San Muriel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- madame Catherine Blanchard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Marielle Gagey-Clouard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur François Tellier, collaborateur appui au sein du réseau Charente Maritime
- madame Fabienne Chevalier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air

- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailer, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Smaïl Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- monsieur Thierry Mas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély,
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Melle
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Frédéric Macquin, responsable d'équipe ad interim au sein de l'agence pôle emploi Parthenay et dans les conditions limitativement fixées dans la mission intérim
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Francine Roux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Loudun
- monsieur Stéphane Kail, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Montmorillon Civray
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Montmorillon Civray

- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Marie Astrid Heintz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare

**§ 3 - A l'article 3 :**

- madame Corinne Sperzagni, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Monique Dupuis, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Denis Bernardot, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sylvie Berthélemy, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Isilda Barrère, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lons
  
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Karine Lacresse, directrice adjointe des agences pôle emploi de Tulle et d'Ussel
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
  
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Bruno Prieur, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
  
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint ad interim de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Cynthia Néret, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Royan
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Niort Trévins

- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large

## Article 6– Prestations en trop versées : délais de remboursement et remise

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Robert Pascal, directeur de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Nontron
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Périgueux change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Genevieve Duchesne, directrice de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Christine Gourgues, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Célia Rodrigues-Minau, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie-Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Claude Chabaud, directeur de l'agence pôle emploi Espace cadres Bordeaux
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Nadine Boucher, directrice de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Francine Vallaëys, directrice de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Marie-Christine Ricaut, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et de l'agence pôle emploi de Talence
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Isabelle Barret, directrice de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Christine Fréchou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Cédric Gardette, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Magali Arslanian, directrice au sein de l'agence pôle emploi Oloron Sainte-Marie

- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- monsieur Michel Lasserre, directeur de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Evelyne El Anbassi, directrice du pôle régional de traitement et professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Delphine Lienard, management ad intérim de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc –
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Sophie Corbin, directrice de l'agence pôle emploi Saint Junien
- madame Marie-Angélique Bagur, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- monsieur Jean Luc Richard, directeur des agences pôle emploi de Tulle et d'Ussel
- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
  
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur Christophe Grandcoin, directeur de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi Jonzac
- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur ad interim de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel air
- monsieur Olivier Besson, directeur de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi Royan
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi Melle
- madame Valérie Daunas, management d'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi Châtellerault
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi Montmorillon-Civray
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- monsieur Denis Chiquet, directeur de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope,
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
  
- madame Corinne Sperzagni, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Monique Dupuis, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Denis Bernardot, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne

- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sylvie Berthélemy, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Isilda Barrère, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lons
  
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Karine Lacresse, directrice adjointe des agences pôle emploi de Tulle et d'Ussel
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
  
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Bruno Prieur, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint ad interim de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Cynthia Néret, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Royan
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Châtellerault
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
  
- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Claude Lafon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Marie –Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron
- madame Claudine Akogbegan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Hakim Meziane, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Roebben, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat



- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Nadine Leprince, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Marc Dalla-Longa, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- monsieur Brieg Denoual, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Frédéric Dajeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Sylvie de Hauteclocque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Carole Bordas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Stéphanie Aureillan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Véronique Delrieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Valérie Dupont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Claire Hulot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont

- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virginie Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Gwénola Trivière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Katicha Dufau Bordès, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Isabelle Barrière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Médard en Jalles
- madame Anne-Marie Trinqué, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont de Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Nathalie Prades, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillée, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Cyril Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot

- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Myriam Milin-Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Monique Basty, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Karine Pierre, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oloron pôle emploi Sainte-Marie
- madame Monique Larripa, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jean-Michel Cachez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Edwige Gruson-Buscot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Pau Lyautey
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Coralie Alban, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Stéphanie Lienne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe production au sein de l'agence de pôle emploi Limoges Leclerc

- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Valérie Villéger Terrade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- madame Marie-Françoise Rumeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Emilie Madronnet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- monsieur Marc Antoine Bonacasa, responsable d'équipe au sein l'agence de Pôle emploi Ussel
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Ussel
  
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- madame Chan San Muriel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- madame Catherine Blanchard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Marielle Gagey-Clouard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur François Tellier, collaborateur appui au sein du réseau Charente Maritime
- madame Fabienne Chevalier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jonzac

- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Lois Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailer, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Smail Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- monsieur Thierry Mas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély,
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Melle
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Frédéric Macquin, responsable d'équipe ad interim au sein de l'agence pôle emploi Parthenay et dans les conditions limitativement fixées dans la mission intérim
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Francine Roux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Loudun

- monsieur Stéphane Kail, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Montmorillon Civray
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Montmorillon Civray
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Nathalie Deswelle, conseillère au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Marie Astrid Heintz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvette De Marchi, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Séverine Cabrillat, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Valérie Bannes, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Colette Thomas, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- madame Michelle Schatzer, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Colette Vismara, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Sophie Perez Llasera, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Dominique Maeder, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Frédérique Torres, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Karelle Guiraud, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Line Lagadec, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Delphine Debelle Ancy, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Karine Amasse, appui règlementaire au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Martine Moisan, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Carole Barré, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Véronique Chopinet, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Aurélie Cluset, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat

- monsieur Dominique Pochat référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Xavier Dessenne, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Fabienne Deltreuil, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Sandrine Verdier, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Sylvain Gabry, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur William Moureau, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Géraldine Gilles, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Muriel Fouche, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Christophe Gauthier, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence de Parentis-Mimizan
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Stéphane Labat, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Jinène Gardette, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Yvon Bondodet, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur José Leitao, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Camille Gautier, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur lot
- monsieur Jean-Jacques Lavielle, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Corinne Maccotta, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Josette Duguine, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Julie Rivière, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jérémy Derouet, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Océane Bréard, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Pu Lyautey
- monsieur Christian Page, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence de pôle emploi Pau Jean Zay
- madame Régine Guicheney, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Philippe Vanheule, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- monsieur Jean-Claude Ottavi, référent règlementaire et applicatif au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,

- madame Angélique Francotte, référente réglementaire et applicatifs au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- monsieur Nicolas Coinaud, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Emmanuelle Monteil, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Nadège Coucaud, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Junien
- monsieur David Tschirhart référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Aubusson
- madame Dominique Allard, référente réglementaire et applicatif au sein l'agence de pôle emploi Guéret
- madame Karine Van Huffel, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- monsieur Frédéric Peythieu, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Marie-Christine Douret, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Nathalie Fuhrmann, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Ussel
  
- madame Sereine Delage, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Guillaume Nogaro, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Angoulême St Martial
- madame Valérie Duchambon, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Confolens
- madame Brigitte Bouland, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Ruffec
- madame Sabine Moronvalle, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Cognac
- madame Maryse Clerc, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Barbezieux
- monsieur Alexandre Thomas, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- monsieur Thomas Delvallée, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord (point relais Ile de Ré)
- monsieur Nicolas Bertrand, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Eric Coulon, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Christine Forest, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Véronique Gaillot, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Stéphanie Nedaud, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Estelle Sabatier, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- madame Corinne Massiot, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Nadine Livernet, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Jonzac



- madame Laurence Noiraud, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Melle
- monsieur Dominique Rougier, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Niort La Garenne
- madame Anne Manquin, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- madame Béatrice Painaud, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Laurence Beauchamp, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Sophie Fauger, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Daniel Netier, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Isabelle Pele, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Loudun
- madame Fabienne Bodin, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Patricia Deletre, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Anna Gey, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Geneviève Sabourin, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Montmorillon

**§ 3** - Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite 6 mois. »

#### **§ 4 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 4, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire les personnes désignées au § 1 de l'article 5.

#### **§ 5 – Recours gracieux**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des paragraphes 1, 3 et 4 du présent article.

Bénéficiant de la délégation visée à l'alinéa qui précède les personnes désignées au § 1 de l'article 4.

### **Article 7 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous

quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

### **Article 8 – Abrogation**

La décision NAq n° 2017-10 DS Agences du 27 février 2017 est abrogée.

### **Article 9 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 10 avril 2017.

Frédéric Toubeau,  
directeur régional  
de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine

Décision NAq n° 2017-19 DS IPR du 10 avril 2017

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables**

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n°2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2015-161 du 4 décembre 2015 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine,

Décide :

### **Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1°) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2°) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n°6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3°) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4°) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- madame Nathalie Weber, directrice territoriale Pôle emploi Dordogne
- madame Odile Darricau, directrice territoriale Pôle emploi de Lot-et-Garonne,

- monsieur Daniel Dartigolles, directeur territorial Pôle emploi des Landes
- monsieur Thierry Lescure, directeur territorial Pôle emploi Pyrénées Atlantiques
- monsieur Benoît Meyer, directeur territorial Pôle emploi Gironde
- monsieur Ludovic Lustremant, directeur territorial délégué Pôle emploi Gironde Métropole rive gauche
- madame Géraldine Gravouil, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Gironde rive droite océan
- monsieur Olivier Jalbert, directeur territorial délégué Pôle emploi Pays Basque
  
- madame Dominique Jeffredo, directrice territoriale Pôle emploi Haute-Vienne
- monsieur Denis Puyfoulhoux, directeur territorial Pôle emploi Corrèze et Creuse
  
- monsieur Nicolas Moreau, directeur territorial Pôle emploi Charente et directeur territorial ad intérim Pôle emploi Charente-Maritime
- madame Catherine Mathivet, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Charente Maritime
- monsieur Jacques Robineau, directeur territorial Pôle emploi Deux Sèvres
- monsieur David Vialat, directeur territorial Pôle emploi Vienne
  
- monsieur Robert Pascal, directeur de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Nontron
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Périgueux change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Genevieve Duchesne, directrice de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Christine Gourgues, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Célia Rodrigues-Minau, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Claude Chabaud, directeur de l'agence pôle emploi Espace cadres Bordeaux
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Nadine Boucher, directrice de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Francine Vallaey, directrice de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Marie-Christine Ricaut, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et de l'agence pôle emploi de Talence
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Isabelle Barret, directrice de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Christine Fréchou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Cédric Gardette, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi de Boucau

- madame Hélène Poliart, directrice de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Magali Arslanian, directrice de l'agence pôle emploi Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- monsieur Michel Lasserre, directeur de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Evelyne El Anbassi, directrice du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur du pôle régional de gestion des aides pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Delphine Lienard, management ad intérim de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Sophie Corbin, directrice de l'agence pôle emploi Saint Junien
- madame Marie-Angélique Bagur, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- monsieur Jean Luc Richard, directeur des agences pôle emploi de Tulle et d'Ussel
- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
  
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Christophe Paulin, directeur de pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur Christophe Grandcoin, directeur de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi Jonzac
- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur ad interim de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel air
- monsieur Olivier Besson, directeur de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi Royan
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi Melle
- madame Valérie Daunas, management d'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi Niort Trévinis
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi Châtellerault
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi Montmorillon-Civray
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- monsieur Denis Chiquet, directeur de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope,
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
  
- madame Corinne Sperzagni, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Monique Dupuis, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord

- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Denis Bernardot, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Pierre Payzan, management d'agence pôle emploi de Libourne
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sylvie Berthélemy, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Isilda Barrère, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lons
  
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Karine Lacresse, directrice adjointe des agences pôle emploi de Tulle et d'Ussel
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
  
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Bruno Prieur, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
  
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint ad intérim de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Cynthia Néret, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Royan
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de pôle emploi Poitiers Grand Large

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Claude Lafon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Marie Jocelyne Semenaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron
- madame Claudine Akogbekan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré

- monsieur Hakim Meziane, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Roebben, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Leïla Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Nadine Leprince, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Marc Dalla-Longa, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Brieg Denoual, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Frédéric Dajeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Sylvie de Hauteclocque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Carole Bordas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Stéphanie Aureillan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Véronique Delrieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Valérie Dupont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Claire Hulot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne

- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virginie Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle Mérignac
- madame Gwénola Trivière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Isabelle Barrière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Anne-Marie Tringue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont de Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Nathalie Prades, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Cyril Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Marmande



- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Moux
- madame Monique Basty, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Karine Pierre, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oloron pôle emploi Sainte-Marie
- madame Monique Larripa, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jean-Michel Cachez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Edwige Gruson-Buscot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Coralie Alban, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour

- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Stéphanie Lienne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe production au sein de l'agence de pôle emploi Limoges Leclerc
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Valérie Villéger Terrade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi St Junien
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- madame Marie-Françoise Rumeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Emilie Madronnet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- monsieur Marc Antoine Bonacasa, responsable d'équipe au sein l'agence de Pôle emploi Ussel
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein l'agence de Pôle emploi Ussel
  
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein du l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- madame Chan San Muriel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- madame Catherine Blanchard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Marielle Gagey-Clouard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux

- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur François Tellier, collaborateur appui au sein du réseau Charente Maritime
- madame Fabienne Chevalier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Lois Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevaller, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Smaïl Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence u pôle emploi Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- monsieur Thierry Mas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély,
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Melle
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Parthenay

- monsieur Frédéric Macquin, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Parthenay et dans les conditions limitativement fixées dans la mission intérim
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Francine Roux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Loudun
- monsieur Stéphane Kail, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Montmorillon Civray
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Montmorillon Civray
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Nathalie Deswelle, conseillère au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Marie Astrid Heintz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
  
- madame Sylvette De Marchi, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Séverine Cabrillat, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Valérie Bannes, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Colette Thomas, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- madame Michelle Schatzer, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Colette Vismara, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Sophie Perez Llasera, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Dominique Maeder, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Frédérique Torres, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Karelle Guiraud, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Line Lagadec, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Delphine Debelle Ancey, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Karine Amasse, appui règlementaire au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Martine Moisan, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Cenon

- madame Carole Barré, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Véronique Chopinet, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Aurélie Cluset, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- monsieur Dominique Pochat, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Xavier Dessenne, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Fabienne Deltreuil, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Sandrine Verdier, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Sylvain Gabry, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur William Moureau, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Géraldine Gilles, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Muriel Fouche, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Christophe Gauthier, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence de Parentis-Mimizan
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Stéphane Labat, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Jinène Gardette, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Yvon Bondodet, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur José Leitao, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Camille Gautier, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot,
- monsieur Jean-Jacques Lavielle, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Corinne Maccotta, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Josette Duguine, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Julie Rivière, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Moux
- monsieur Jérémy Derouet, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie,
- madame Océane Bréard, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Pau Lyautey
- monsieur Christian Page, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence de pôle emploi Pau Jean Zay
- madame Régine Guicheney, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Lons

- monsieur Philippe Vanheule, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Jean-Claude Ottavi, référent règlementaire et applicatif au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Angélique Francotte, référente règlementaire et applicatifs au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- monsieur Nicolas Coinaud, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Emmanuelle Monteil, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Nadège Coucaud, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Junien
- monsieur David Tschirhart, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Aubusson
- madame Dominique Allard, référente règlementaire et applicatif au sein l'agence de pôle emploi Guéret
- madame Karine Van Huffel, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- monsieur Frédéric Peythieu, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Marie-Christine Douret, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Nathalie Fuhrmann, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Ussel
  
- madame Sereine Delage, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Guillaume Nogaro, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Angoulême St Martial
- madame Valérie Duchambon, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Confolens
- madame Brigitte Bouland, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Ruffec
- madame Sabine Moronvalle, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Cognac
- madame Maryse Clerc, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Barbezieux
- monsieur Alexandre Thomas, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- monsieur Thomas Delvallée, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord (point relais Ile de Ré)
- monsieur Nicolas Bertrand, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Eric Coulon, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Christine Forest, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Véronique Gaillot, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Stéphanie Nedaud, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron

- madame Estelle Sabatier, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- madame Corinne Massiot, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Nadine Livernet, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- madame Laurence Noiraud, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Melle
- monsieur Dominique Rougier, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Niort La Garenne
- madame Anne Manquin, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- madame Béatrice Painaud, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Laurence Beauchamp, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Sophie Fauger, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Daniel Netier, référent réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Isabelle Pele, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence de pôle emploi Loudun
- madame Fabienne Bodin, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Patricia Deletre, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Anna Gey, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Geneviève Sabourin, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Montmorillon

## Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros,

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Corinne Billau, directrice adjointe offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digital
- monsieur Olivier Duffaut, chef de service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au chef de service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- madame Nathalie Weber, directrice territoriale Pôle emploi Dordogne
- madame Odile Darricau, directrice territoriale Pôle emploi de Lot-et-Garonne,
- monsieur Daniel Dartigolles, directeur territorial Pôle emploi des Landes
- monsieur Thierry Lescure, directeur territorial Pôle emploi Pyrénées Atlantiques
- monsieur Benoît Meyer, directeur territorial Pôle emploi Gironde

- monsieur Ludovic Lustremant, directeur territorial délégué Pôle emploi Gironde Métropole Rive gauche
- madame Géraldine Gravaouil, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Gironde rive droite Océan
- monsieur Olivier Jalbert, directeur territorial délégué Pôle emploi Pays Basque.
  
- madame Dominique Jeffredo, directrice territoriale Pôle emploi Haute-Vienne
- monsieur Denis Puyfoulhoux, directeur territorial Pôle emploi Corrèze et Creuse.
  
- monsieur Nicolas Moreau, directeur territorial Pôle emploi Charente et directeur territorial ad intérim Pôle emploi Charente-Maritime
- madame Catherine Mathivet, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Charente Maritime
- monsieur Jacques Robineau, directeur territorial Pôle emploi Deux Sèvres
- monsieur David Vialat, directeur territorial Pôle emploi Vienne
  
- monsieur Robert Pascal, directeur de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Nontron
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Périgueux change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Genevieve Duchesne, directrice de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Christine Gourgues, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Célia Rodrigues-Minau, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Claude Chabaud, directeur de l'agence pôle emploi Espace cadres Bordeaux
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Nadine Boucher, directrice de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Francine Vallaeys, directrice de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Marie-Christine Ricaut, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et de l'agence pôle emploi de Talence
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Isabelle Barret, directrice de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Christine Fréchou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Cédric Gardette, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Magali Arslanian, directrice de l'agence pôle emploi Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay



- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- monsieur Michel Lasserre, directeur de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Evelyne El Anbassi, directrice du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur du pôle régional de gestion des aides pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Delphine Lienard, management ad intérim de la plateforme services à distance et force de prospection pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Sophie Corbin, directrice de l'agence pôle emploi Saint Junien
- madame Marie-Angélique Bagur, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- monsieur Jean Luc Richard, directeur des agences pôle emploi de Tulle et d'Ussel
- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
  
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne
  
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Christophe Paulin, directeur de pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur Christophe Grandcoin, directeur de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi Jonzac
- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur ad interim de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel air
- monsieur Olivier Besson, directeur de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi Royan
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi Melle
- madame Valérie Daunus, management d'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi Châtellerauld
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi Montmorillon-Civray
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- monsieur Denis Chiquet, directeur de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope,
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
  
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne

- madame Phuong Dufays-Nung, responsable de service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne
- madame Maria Barros, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne
- monsieur Jean Pierre Alibert, juriste-audiencier au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne
  
- madame Corinne Sperzagni, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Monique Dupuis, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Denis Bernardot, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Pierre Payzan, management d'agence pôle emploi de Libourne
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sylvie Berthélemy, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Isilda Barrère, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lons
  
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Karine Lacresse, directrice adjointe des agences pôle emploi de Tulle et d'Ussel
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Brive Marquise
  
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Bruno Prieur, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint ad intérim de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Cynthia Néret, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Châtellerault
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de pôle emploi Poitiers Grand Large

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Bruno Bertrin, expert au sein de la direction territoriale Pôle emploi Dordogne
- monsieur Yannick Maunat, expert au sein de la direction territoriale Pôle emploi Dordogne

- madame Isabelle Martin, experte au sein de la direction territoriale Pôle emploi Gironde
- monsieur Mickaël Blée, expert au sein de la direction territoriale Pôle emploi Landes
- monsieur Didier Tanaré, expert au sein de la direction territoriale Pôle emploi Lot-et-Garonne
- madame Valérie Cafici, experte au sein de la direction territoriale Pôle emploi Pyrénées Atlantiques
  
- madame Catherine Frière, chargée de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi Corrèze et Creuse
- madame Christine Blondel, chargée de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi Haute- Vienne
  
- madame Nicole Quatrevaux, chargée de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi Charente Maritime,
- monsieur Philippe Binaud, chargé de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi Charente Maritime,
- monsieur Olivier Boireau, chargé de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi Vienne
  
- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Claude Lafon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Marie Jocelyne Semenaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron
- madame Claudine Akogbekan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Hakim Meziane, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Roebben, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Nadine Leprince, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Marc Dalla-Longa, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Brieg Denoual, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Frédéric Dajeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Sylvie de Hauteclocque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Carole Bordas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Stéphanie Aureillan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck

- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Véronique Delrieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- Madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bordeaux Saint-Jean
- madame Valérie Dupont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Claire Hulot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- monsieur Bertrand Beaufils, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virginie Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Gwénola Trivière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Katicha Dufau Bordès, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Isabelle Barrière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Médard en Jalles
- madame Anne-Marie Trinqué, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Nathalie Prades, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Cyril Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Monique Basty, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Karine Pierre, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oloron pôle emploi Sainte-Marie
- madame Monique Larripa, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay

- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jean-Michel Cachez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Edwige Gruson-Buscot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Coralie Alban, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Stéphanie Lienne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe production au sein de l'agence de pôle emploi Limoges Leclerc
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Valérie Villéger Terrade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi St Junien
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- madame Marie-Françoise Rumeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Guéret et point relais de La Souterraine
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie

- madame Emilie Madronnet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquise
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquise
- monsieur Marc Antoine Bonacasa, responsable d'équipe au sein l'agence de Pôle emploi Ussel
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein l'agence de Pôle emploi Ussel
  
- monsieur Frédéric Darhout, responsable d'équipe au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne
- madame Brigitte Commencas, responsable d'équipe au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne
  
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein du l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- madame Chan San Muriel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Catherine Blanchard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Marielle Gagey-Clouard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Angoulême Saint Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Cognac Barbezieux
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Confolens Ruffec
- monsieur François Tellier, collaborateur appui au sein du réseau Charente Maritime
- madame Fabienne Chevalier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailer, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve

- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Smail Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence u pôle emploi Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Royan
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- monsieur Thierry Mas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély,
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Melle
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Garenne
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Frédéric Macquin, responsable d'équipe ad interim au sein de l'agence pôle emploi Parthenay et dans les conditions limitativement fixées dans la mission interim
- madame Nadine Seigneuret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Francine Roux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Loudun
- monsieur Stéphane Kail, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Montmorillon Civray
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Montmorillon Civray
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Nathalie Deswelle, conseillère au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Marie Astrid Heintz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare



- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Poitiers Gare
  
- madame Sylvette De Marchi, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Séverine Cabrillat, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Valérie Bannes, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Colette Thomas, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier
- madame Michelle Schatzer, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Colette Vismara, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Sophie Perez Llasera, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Dominique Maeder, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Frédérique Torres, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Karelle Guiraud, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Line Lagadec, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Delphine Debelle Ancey, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Karine Amasse, appui règlementaire au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Martine Moisan, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Carole Barré, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Véronique Chopinet, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Aurélie Cluset, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- monsieur Dominique Pochat référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Libourne
- monsieur Xavier Dessenne, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Fabienne Deltreuil, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Mérygnac
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac
- madame Sandrine Verdier, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Sylvain Gabry, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur William Moureau, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Géraldine Gilles, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Dax

- madame Muriel Fouche, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Christophe Gauthier, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence de Parentis-Mimizan
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Stéphane Labat, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Jinène Gardette, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur Yvon Bondodet, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Agen
- monsieur José Leitao, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Camille Gautier, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur lot
- monsieur Jean-Jacques Lavielle, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Corinne Maccotta, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Julie Rivière, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Josette Duguine, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Boucau
- monsieur Jérémy Derouet, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron ste-Marie
- madame Océane Bréard, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- monsieur Christian Page, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence de pôle emploi Pau Jean Zay
- madame Régine Guicheney, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Philippe Vanheule, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
  
- monsieur Jean-Claude Ottavi, référent règlementaire et applicatif au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  
- madame Angélique Francotte, référente règlementaire et applicatifs au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Ventadour
- monsieur Nicolas Coinaud, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Limoges Leclerc
- madame Emmanuelle Monteil, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Bellac
- madame Nadège Coucaud, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Junien
- monsieur David Tschirhart, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Aubusson
- madame Dominique Allard, référente règlementaire et applicatif au sein l'agence de pôle emploi Guéret
- madame Karine Van Huffel, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Tulle

- monsieur Frédéric Peythieu, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Marie-Christine Douret, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Brive Marquisie
- madame Nathalie Fuhrmann, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Ussel
- madame Sabine Leblois, référente règlementaire et applicatifs au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne
  
- madame Sereine Delage, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Angoulême La Couronne
- monsieur Guillaume Nogaró référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Angoulême St Martial
- madame Valérie Duchambon, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Confolens
- madame Brigitte Bouland, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Ruffec
- madame Sabine Moronvalle, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Cognac
- madame Maryse Clerc, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Barbezieux
- monsieur Alexandre Thomas, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord
- monsieur Thomas Delvallée, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Lagord (point relais Ile de Ré)
- monsieur Nicolas Bertand, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Villeneuve
- monsieur Eric Coulon, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Rochefort
- madame Christine Forest, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Royan
- madame Véronique Gaillot, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Jean d'Angély
- madame Stéphanie Nedaud, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saint Pierre d'Oléron
- madame Estelle Sabatier, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi La Rochelle Bel Air
- madame Corinne Massiot, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Saintes
- madame Nadine Livernet, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Jonzac
- madame Laurence Noiraud, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Melle
- monsieur Dominique Rougier, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Niort La Garenne
- madame Anne Manquin, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Niort Trévins
- madame Béatrice Painaud, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Thouars
- madame Laurence Beauchamp, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Bressuire
- madame Sophie Fauger, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Parthenay
- monsieur Daniel Netier, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Châtelleraut
- madame Isabelle Pele, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence de pôle emploi Loudun

- madame Fabienne Bodin, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Futuroscope
- madame Patricia Deletre, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Grand Large
- madame Anna Gey, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Poitiers Gare
- madame Geneviève Sabourin, référente réglementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi Montmorillon

### **Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

1°) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint aux opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, la Corrèze, la Charente maritime, la Creuse, les Deux Sèvres, la Vienne et la Haute Vienne

2°) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, à :

- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- monsieur Olivier Duffaut, chef de service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au chef de service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,

### **Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions,

participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

1°) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint aux opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, la Corrèze, la Charente maritime, la Creuse, les Deux Sèvres, la Vienne et la Haute Vienne

2°) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :

- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- monsieur Olivier Duffaut, chef de service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au chef de service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,

## **Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint aux opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, la Corrèze, la Charente maritime, la Creuse, les Deux Sèvres, la Vienne et la Haute Vienne

## **Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des

organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint aux opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, la Corrèze, la Charente maritime, la Creuse, les Deux Sèvres, la Vienne et la Haute Vienne

## **Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

1°) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint aux opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, la Corrèze, la Charente maritime, la Creuse, les Deux Sèvres, la Vienne et la Haute Vienne
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne (uniquement pour les allocations ou aides indûment versées)

2°) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :

- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- monsieur Olivier Duffaut, chef de service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au chef de service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Corinne Billau, directrice adjointe offre de services demandeurs d'emploi, entreprises et digital
- madame Phuong Dufays-Nung, responsable de service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne (uniquement pour les allocations ou aides indûment versées)

### **Article 8 – Restriction**

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

### **Article 9 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

### **Article 10 – Abrogation**

La décision NAd n° 2017-11 DS IPR du 27 février 2017 est abrogée.

### **Article 11 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 10 avril 2017.

Frédéric Toubeau,  
directeur régional  
de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine